

ST - JUSTIN

VENDREDI,

6 DÉC. 1940.

Vol. XX

NO. 5

Rédigé en
collaboration

L'Echo de Saint-Justin

W.-H. Gagné & Fils: Editeurs - Props.

— o —

Journal Hebdomadaire

Abonnement :

Canada: \$1.00
E.-Unis: \$1.50Redaction et admini-
stration:Saint-Justin,
Co. Maskinongé.

Le major C.-H. Douglas

Vous avez tous entendu parler du crédit social. Il y a même un propagandiste qui est venu dans le comté de Maskinongé pour vous expliquer la théorie de ce système.

Aujourd'hui, je vous donne un portrait pris dans le journal "Vers Demain" du fondateur du créditisme.

Au cours des deux derniers siècles, de grands esprits ont bien attaqué le système monétaire bancrotaire et demandé aux gouvernements de reprendre, dans leurs pays respectifs, le contrôle de l'argent. Mais c'est le major C.-H. Douglas qui, le premier, fit l'analyse complète du mal inhérent au système actuel et proposa une technique scientifique pour le corriger et l'adapter au progrès moderne.

Le major Douglas fera figure dans l'histoire de l'économie. Il laissera dans l'ombre Marx et son socialisme, Adam Smith et son individualisme, ainsi que la pléiade de petits maîtres qui cherchent encore la solution à des problèmes de rareté dans un monde désemparé par l'abondance.

C. H. Douglas naquit en Ecosse en 1879 et fit ses études à l'université de Cambridge. Muni des grades d'ingénieur électrique, ingénieur mécanicien et comptable licencié, il entra au service de la British Westinghouse Co. comme ingénieur de construction.

A Bombay, dans les Indes, où il dirigeait l'érection d'une installation hydro-électrique pour la conservation des eaux, il fut contraint de renvoyer ouvriers, techniciens et personnel, parce que le crédit faisait défaut. Les hommes, le matériel étaient là, et l'absence de crédit les immobilisait!

Un peu plus tard, engagé par le gouvernement anglais pour la construction d'un chemin de fer en Grande-Bretagne, il vit encore le travail arrêté pour manque de crédit. L'absence de crédit frustrait même le gouvernement! Cette fois, les termes "manque de crédit" restèrent gravés dans l'esprit de Douglas et il résolut d'explorer ce sujet.

Pendant la grande guerre de 1914 à 1918, Douglas fut à l'emploi du gouvernement comme ingénieur et comme comptable aux avionneries de Farnborough, en Angleterre. C'est là qu'il découvrit l'écart constant entre la somme des paiements distribués en salaires, bonis et dividendes au cours de la production et le prix du produit fini.

Un autre trait de l'économie de guerre le frappa: alors que pratiquement tous les hommes physiquement valides étaient aux armées, l'Angleterre jouissait d'une prospérité sans précédent! Les produits sortaient donc abondamment avec une très faible contribution de labeur humain.

De ces études et de ces recherches, Douglas tira la conclusion renversante que les économistes sont dans l'erreur en soutenant le postulat fondamental de notre système: La production finance automatiquement la consommation. Tout notre système de distribution est lié à cette croyance, et Douglas la déclarait faussee!

Ce qui plus est, il démontrait mathématiquement que la production ne finance pas la consommation; que, par conséquent, il faut suppléer à ce qui manque par une finance directe à la consommation.

Plusieurs facteurs sont par lui mis en cause: le prix du produit englobe tous les frais, même ceux qui n'ont pas distribué dans le public une somme correspondante de pouvoir d'achat. Puis il y a la création et la destruction irrationnelles de l'argent par les banquiers qui sabotent tout équilibre possible.

Il exposa ses avancées et ses arguments d'abord dans *The English Review* immédiatement après l'armistice, à l'automne de 1918. Puis il en fit le sujet de divers ouvrages.

Son premier livre, *Economic Democracy*, terminé en novembre 1919 et publié en 1920, menaçait donc à la fois le prestige des économistes orthodoxes et la domination des banquiers. Les premiers le traitèrent d'hérétique notoire et les seconds mirent leurs millions en oeuvre pour bloquer l'expansion de la théorie naissante.

Cependant, un journaliste anglais, A. R. Orage, rédacteur du *New Age*, écouta Douglas, étudia ses idées et en saisit l'immense portée. Sous la plume de ce brillant écrivain, *New Age* diffusa en Angleterre les idées de l'ingénieur-économiste écossais.

Douglas écrivit d'autres volumes: *Credit Power and Democracy*, *Social Credit*, *The Monopoly of Credit*, *Warning Democracy*.

La publication de cette littérature porta au loin le message d'espoir contenu dans la doctrine économique qu'on appela *Crédit Social*. On avait enfin la clef de la distribution de l'abondance moderne.

Des esprits éveillés de l'ouest canadien entrevirent les réalisations possibles que permettait le *Crédit Social*. Des députés du parti Progressiste réussirent, par leur pression à la Chambre des Communes, à faire inviter le Major Douglas comme témoin au Comité parlementaire de la Banque, à Ottawa, en 1923. Il passa de nouveau au Canada en 1929, se rendant au Japon. A cette occasion, il adressa la parole à l'*Engineering Institute of Canada*; il parla aussi à Tokio (Japon) le 5 septembre 1929.

Le major Douglas témoigna aussi devant le Comité McMill-

(à suivre sur la page 2)

Louis Olivier

1758 - 1816

Louis Olivier était le fils de Louis et de sa seconde femme Marie-Madeleine Hénault. Il naquit à Berthier - en - haut, le 12 septembre 1758. Il épousa à l'Île Dupas, le 13 septembre 1778, Charlotte, fille de Pierre Fafard - Joinville et de Charlotte Dutaut.

Louis Olivier était marchand à Berthier. Il reçut une commission de capitaine dans la milice volontaire, le 14 janvier 1779. Il fut promu au grade de major dans la division de Berthier quelques années avant la guerre de 1812 et servit en cette qualité pendant toute la durée de cette guerre.

En 1792, il se présenta dans le comté de Warwick (1) à l'Assemblée législative avec l'honorable James Cuthbert, senior, et Pierre-Paul Margane Lavaltrie. Il fut élu le 10 juillet 1792 et siégea jusqu'au 31 mai 1796. Son partenaire heureux fut P.-P. Lavaltrie. Il siégea une deuxième fois du 21 avril 1810 au 22 mars 1814.

Louis Olivier reçut une commission de juge de paix en 1800 et fut nommé Maître de poste à Berthier en 1804. Louis Olivier est décédé à Berthier le 4 février 1816. Son épouse le suivit dans la tombe le 26 février 1826.

Parmi leurs enfants on remarque: Richard qui entra dans l'armée anglaise, en qualité d'enseigne, dans les "Canadian Fencibles". Il démisionna en 1812. Maxime qui épousa Marguerite-Adélaïde Isoroff et fut le père de l'honorable juge Louis-Auguste Olivier, décédé en 1881. Une fille de Maxime: Elisabeth épousa Pierre-Thomas Delvecchio, de Montréal. Hercule Olivier fut enseigne de milice dans le troisième bataillon de milice d'élite et incorporé de Berthier, en 1812. La fille de Hercule: Marie-Charlotte épousa James Armstrong, avocat de Montréal, décédé en 1888, étant juge en chef de Sainte-Lucie, Antilles anglaises. Julie épousa le 11 février 1802, François Boucher, marchand de Maskinongé et à son dé-

UN CANADIEN EN HAÏTI

Le Rév. Père

L. Ph. Barrette, Montfortain

PETIT-DOCTEUR

Par ce récit du missionnaire haïtien, vous constaterez qu'au pays du Père Barrette, il y a de belles âmes.

"Petit-Docteur est l'histoire d'un gentil petit ange noir. Le souvenir seul de cette enfant fait du bien à mon vieux coeur de missionnaire; la vie du missionnaire a parfois si peu de consolations! Petit-Docteur était le surnom que j'avais donné, en classe de catéchisme, à ma petite noire de cinq ans, parce qu'elle était si bonne et si fine que je n'avais pas besoin de poser les questions de la leçon de catéchisme. Petit-Docteur, la petite héoligienne, savait tout: questions et réponses. Dès que je la regardais, ses petits yeux noirs étincelaient, et immédiatement elle se levait, croisait respectueusement ses petits bras sur la poitrine, et récitait toute la leçon.

"Quand je racontais qu'un homme était allé tout seul, pendant la nuit cueillir du café dans la pro-

cès, seigneur de Carufel et de partie de Maskinongé. (2)

DuVern.

1. — C'était le nom que portait alors le comté de Berthier.

2. — Une des filles du seigneur Boucher, Marie-Julie-Émerence qui avait épousé Charles Morrisson, de Berthier eurent une fille: Julie-Elisabeth-Geneviève, qui épousa Thomas Kinton, capitaine des Ingénieurs royaux, de Berthier. Etant devenue veuve, elle épousa en secondes noces, le 10 janvier 1861, Sir Louis-Hippolyte Lafontaine, juge. Elle est décédée à Montréal, le 16 août 1905. Cette dernière était la petite fille de Louis Olivier.

priété d'un autre, mais que personne ne l'avait vu, tous les élèves me regardaient fixement, se torturaient la tête, mais ne trouvaient pas la réponse. Petit-Docteur de dire: "Cet homme a volé, et il doit le dire au Père". Mais, répliquais-je, personne ne l'a vu. "Dieu voit partout, répondait Petit-Docteur, même au milieu de la nuit."

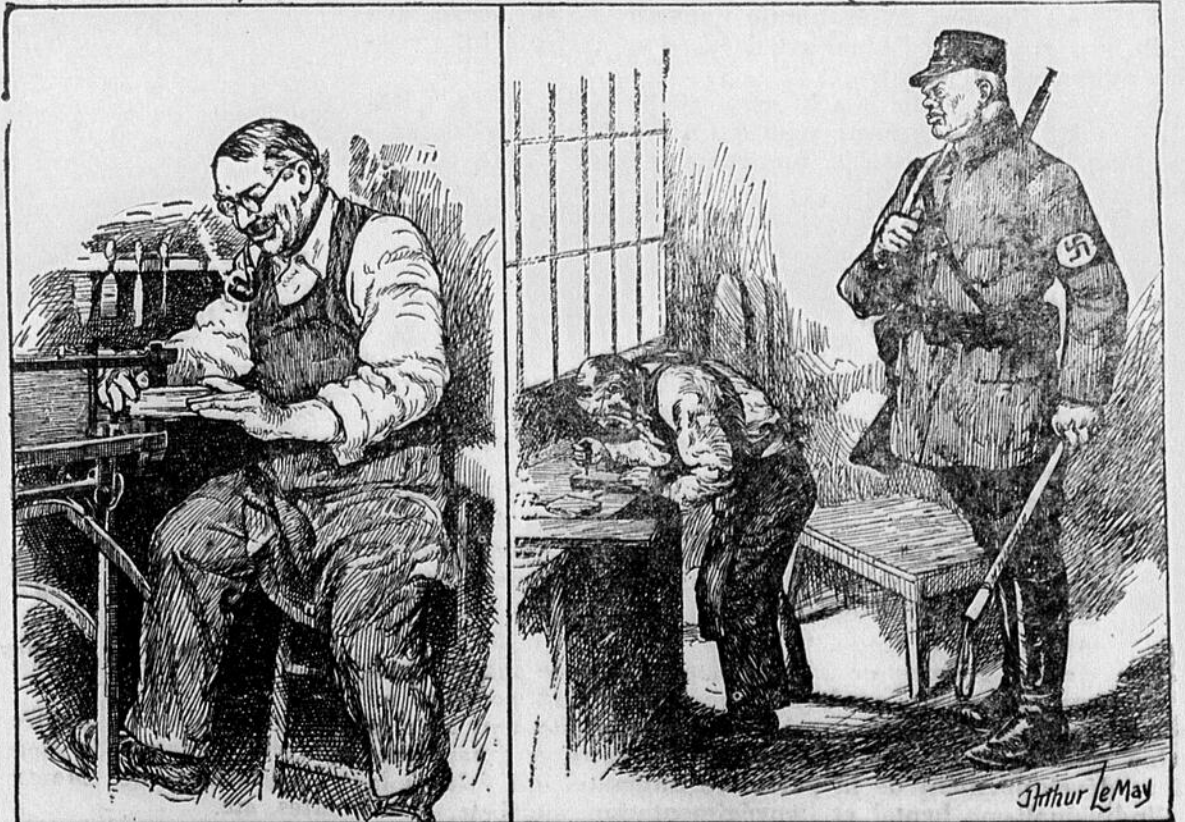
"Quand, plus tard, je fis porter en classe le grand rouleau d'images en couleurs, et que je leur montrais le tableau sur lequel une foule d'hommes, au milieu de flammes rouges, se tordaient les mains de douleurs, pendant que des démons les repoussaient avec une fourche, dans le feu, les autres enfants disaient: "Cé cayé qu'apè boulé: c'est une cabane qui brûle". Et quand je disais: non, c'est un feu de forêt, Petit-Docteur disait: "C'est l'enfer avec les démons et des gens qui ne font pas ce que le Père dit".

"Brave petite fille, que de fois je l'ai épiaée, quand elle se trouvait seule dans l'église et essayait de grimper le long des murs, et menaçait, en grattant avec les ongles, les tableaux du chemin de la croix. Elle voulait arracher les yeux aux bourreaux, disait-elle, parce qu'ils frappaient tant le cher petit Jésus.

"Les parents du Petit-Docteur n'étaient pas des convertis, mais ils avaient appris combien le Père aimait leur petite fille; contents de cela, ils la laissaient toujours assister au catéchisme et à la messe. C'est ainsi que je pus faire de Petit-Docteur, une belle petite chrétienne, et la préparer à sa première communion. Comme Jésus a dû être content. Chaque matin elle communiait dévotement, retournait dans son petit coin pour parler à son cher Jésus.

(à suivre sur la page 2)

OUVRIER, QUE PRÉFÈRES-TU?



LA LIBERTÉ?...

...LA SERVITUDE?

L'ECHO DE SAINT-JUSTIN

JOURNAL HEBDOMADAIRE

W.-H. GAGNÉ & FILS

Editeurs-Propriétaires,

St-Justin, Qué. — Tél. 21

Le prix de l'abonnement est de \$1.00 par année pour le Canada et \$1.50 pour les Etats-Unis. — Toute année commencée est due en entier.

Conformément à la tradition et dans l'intérêt d'une juste liberté, il est entendu que les articles de l'Echo sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.

Pour le tarif des annonces, impressions, etc., on voudra bien s'adresser à nos bureaux.

AU CONSEIL DE ST-JUSTIN

Séance régulière du Conseil Municipal de la paroisse de St-Justin, tenue en la salle publique de la dite paroisse, lundi le 2 décembre 1940, à 2 hres p. m., et où sont présents: M. le Maire W.-H. Gagné et MM. les conseillers D. Dauphinais, Ide Francoeur, C.-E. Bellemare et C. Lefebvre formant quorum.

Après la prière, lecture et approbation du rapport de la dernière séance régulière il est procédé comme suit:

Les réclamations suivantes sont produites pour approbation:

Honoré Ladoucur, \$2.30; Jos Chevalier \$1.69; Denis Lefebvre \$43.60; Léonard Gagnon, \$19.63;

Réal Gagnon, \$9.55; C. Castonguay, \$16.75; Roger Hubert, \$17.00; Jean Lefebvre, \$10.00; A. Piquet, \$2.00; A. Bastien, \$549.00; L. Brissette, \$105.00; Théo-M. Bastien, \$2.00; L. Casaubon, \$8.25; A. Piquet, \$164.00; G. Tremblay, \$2.

Proposé par le Conseiller C.-E. Bellemare, appuyé par le conseiller Ide Francoeur, que les comptes ci-dessus soient approuvés et payés.

Attendu que la très grande majorité des cultivateurs de cette municipalité font l'élevage du porc d'une manière intense;

Attendu que les prix des engrais et des moulées comparés à celui du porc sont trop élevés pour que les

cultivateurs puissent continuer à s'occuper avec avantage de cette importante industrie;

Attendu que dans l'état actuel des choses, plusieurs cultivateurs songent à abandonner définitivement l'élevage du porc.

Il est en conséquence proposé par le conseiller C.-E. Bellemare appuyé par le conseiller D. Dauphinais, que Me Emile Ferron, M. P., et l'Hon. L.-J. Thisdel, M. P. P., soient tous deux priés de mettre le Gouvernement Fédéral au courant de cet état de choses afin que les proportions entre le prix des engrais et celui du porc soient établis de telle façon que les cultivateurs puissent continuer de faire l'élevage du porc avec profit convenable.

Que Me Emile Ferron M. P., et l'Hon. L.-J. Thisdel, M. P. P., fassent aussi pression auprès du Gouvernement Fédéral pour que le prix du beurre soit fixé à un prix assez élevé pour que les cultivateurs de cette municipalité puissent en continuer la production.

Proposé par le conseiller C.-E. Bellemare, appuyé par le conseiller Ide Francoeur que le conseil remercie chaleureusement Me J.-Elie Langlois, N. P., secrétaire-trésorier de cette municipalité depuis 20 ans, pour tous les bons services qu'il a rendu à la municipalité et que c'est avec regret qu'il se voit obligé de le démettre de ses fonctions, vu ses nombreuses occupations qui l'obligent à se tenir en dehors de la municipalité la plus grande partie du temps.

Proposé par le conseiller D. Dauphinais, appuyé par le conseiller C. Lefebvre que Me Joseph Langlois, Notaire, soit nommé secrétaire-trésorier de cette municipalité et qu'il soit engagé au salaire de \$400.00 par année.

Proposé par le conseiller D. Dauphinais, appuyé par le conseiller Cyprien Lefebvre, que MM. A. Delard et Edmond Lefebvre soient avisés de voir à faire les réparations nécessaires au tuyau de cheminée de leur propriété, de manière à ce que ce qu'il ne soit pas une menace constante d'incendie pour les propriétés avoisinantes.

Et la séance fut levée

Un Canadien...

(suite de la première page)

"Un matin la chère enfant ne vint pas. Sans doute que Petit-Docteur avait dormi trop longtemps. Mais les enfants vinrent à moi, et de loin me crièrent à qui mieux mieux: "Pé, Ti-Docteur, li mourri; Père, Petit-Docteur est mort". Il y a peu de jours dans mas vie où j'ai eu autant de chagrin que ce matin-là. Je me rendis à la maison de ses parents que je trouvais en pleurs... mais non; dans un coin de la maison se trouvait le petit cadavre noir enroulé dans un sac. L'enfant était morte, voilà tout, personne ne s'en occupait. Je m'agenouillai près du cadavre: Petit-Docteur était tout froid, et ses petits yeux fermés; un sourire sur les lèvres. La mère me regardait étonnée: "Li mourri, Pé". Je pris le petit cadavre, le serai contre mon coeur et le transportai à la maison des Filles de la Sagesse.

C'est là qu'on exposa Petit-Docteur, sous les plis de son voile blanc,

Lucien Dugas

HORLOGER BIJOUTIER

Bagues, Jones, Montres, Argentierie, Cadeaux de Noces, etc. Réparations de Montres, Lunettes, etc.

Maskinongé, Qué

Le major C.-H. Douglas...

(suite de la première page)

lan de la Finance et de l'Industrie, en Angleterre, le 1er mai 1930.

Douglas témoigna de nouveau devant le Comité de la Banque à Ottawa en 1932. En 1934, c'est le gouvernement des Fermiers-Unis d'Alberta qui le demandait pour consultation, à la suite de quoi il fut engagé comme aviseur financier non résident. Il revint en Alberta en mai 1935 et laissa au gouvernement des Fermiers-Unis un rapport sur le cas de la province.

Le major Douglas eut aussi l'occasion de parler en plusieurs circonstances remarquables hors d'Angleterre: en Norvège, devant le roi Haakon, le premier-ministre et d'autres personnalités publiques; à Sydney, en Australie, d'abord devant un groupe de 900 professionnels et hommes d'affaires, puis au stade de cette cité devant 17,000 personnes; à Christchurch, en Nouvelle-Zélande (13 février 1934). Il s'agissait d'une tournée mondiale au cours de laquelle il put parler à la radio à New-York et à Washington.

A son retour, il donnait à Buxton, Angleterre, la célèbre conférence du 9 juin 1934, sur *La nature de la démocratie*.

Le major Douglas écrit encore aujourd'hui. Ses articles dans *The Social Creditor*, publié à Liverpool, sont riches de précieux commentaires sur les événements actuels. C'est lui qui choisit pour l'Alberta l'expert en économie nouvelle, L. D. Byrne, aviseur du gouvernement d'Aberhart dans sa magnifique lutte contre les puissances d'argent.

Douglas possède un esprit remarquablement lucide. Dès 1923, il écrivait que les gouvernements n'ayant pas su changer à temps leur système monétaire, une seconde guerre devenait inévitable.

A Ottawa, en 1923, il prévint aussi les enquêteurs que, si le changement de système ne se faisait pas, une débâcle économique formidable se produirait vers 1929.

Lorsqu'il se rendit à la Conférence mondiale des Ingénieurs, au Japon, à l'automne de 1929, il passa de nouveau à Ottawa, et on lui fit remarquer que sa prédiction de 1923 ne s'était pas réalisée. Il répliqua que, selon toute probabilité, le krach arriverait dans les quatre semaines. Le krach eut lieu le même mois.

Aussi est-ce d'une voix autorisée qu'il pouvait dire à la législature albertaine en 1934:

"De même que je leur ai prédit à Ottawa, en 1923, exactement ce qui devait arriver vers 1929, je vous dis aujourd'hui, en 1934, que si vous ne changez pas votre système financier avant 1940, c'est lui qui vous changera et qui vous éliminera probablement."

L'Alberta a pris la leçon.

Nous ferons remarquer à nos lecteurs que le major Douglas, quoique protestant, est le seul homme qui ait présenté au monde un système monétaire qui s'accorde parfaitement avec la doctrine sociale de l'Eglise, qui rompt les entraves financières au libre développement de la personne humaine, qui évite à la fois l'individualisme brutal et l'enrégimentation socialiste.

GUILLAUME MASSE.

Tél. Bell: 92

C. P. 115

J. A. TRÉPANIER

COURTIER EN ASSURANCES DE TOUT GENRE

COTATIONS FOURNIES SUR DEMANDE

7 Ste-Marie

Louiseville, Qué.

TELEPHONE 117.

G. E. HÉROUX

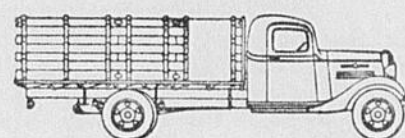
CONTRACTEUR ELECTRICIEN LICENCIE
INSTALLATION DE LUMIERES, FIXTURES, MOTEURS ET
ACCESSOIRES ELECTRIQUES
REPARATIONS DE TOUS GENRES.

53, rue ST-LAURENT

LOUISEVILLE, P. Q.

BOIS DE CHAUFFAGE DE TOUTES SORTES

JOSEPH COMTOIS



3 CAMIONS AU SERVICE
DU PUBLIC

— TAXI DE LUXE —

TRANSPORT GENERAL

TELEPHONE: 220

59 RUE STE-MARIE,

LOUISEVILLE.

HEURES DE BUREAU

9 a. m. à 9 p. m., le lundi excepté

TELEPHONE:

AMherst 5932

DR A.-D. MILOT

B. A. L. D. S. D. D. S.

CHIRURGIEN - DENTISTE

774 BOULEVARD ST-JOSEPH EST

ENTREZ ET SONNEZ

MONTREAL.

une couronne de roses blanches autour de sa petite tête noire; et tous les enfants vinrent prier auprès du petit lit, en disant: "Maintenant Petit-Docteur est très belle". Le lendemain les cloches sonnèrent, joyeuses; tous les enfants, avec des fleurs en main, allèrent en cortège à l'église. Après la messe, on ensevelit l'enfant regrettée; tous les élèves la regardèrent partir, et puis me fixèrent avec tant de sympathie que cela augmentait ma peine. — Dieu voulait un beau petit ange noir dans son paradis, et il est venu chercher Petit-Docteur."

Charitables lecteurs de l'Echo, si vous désirez, à l'occasion du "Jour de l'An", offrir un cadeau au Rév.

• SERVICE DE TAXI •

DE ST-JUSTIN A MONTREAL

Départ tous les jours, excepté le dimanche

	heure solaire
Maskinongé	7.30 a.m.
St-Justin	7.45 a.m.
St-Barthélemi	8.00 a.m.
St-Viateur	8.10 a.m.
Arrivée à Montréal	à 10 hrs. a.m.

AU RETOUR

Départ de Montréal (Hôtel Relais)
758 Berri en face du Viger
— 4.00 hrs P.M. —

Arrive à St-Viateur	5.50 p.m.
Arrive à St-Barthélemi	6.00 p.m.
Arrive à St-Justin	6.15 p.m.
Arrive à Maskinongé	6.30 p.m.

LE DIMANCHE

Départ de Maskinongé	3.30 p.m.
Départ de St-Justin	3.45 p.m.
Départ de St-Barthélemi	4.00 p.m.
Départ de St-Viateur	4.10 p.m.

AU RETOUR: Départ de Montréal
à 8 hrs p.m.

* * *

UN SPECIAL LE SAMEDI

Dép. de Maskinongé, 12.30 p.m.;
St-Justin, 12.45; St-Barthélemi, 1.00;
St-Viateur, 1.10.

O. FRAPPIER,
ST-BARTHELEMI.

Père Barrette, missionnaire en Haïti, volontiers, en votre nom, je lui ferai parvenir votre aumône.

A. Paquin, Montfortain,
Noviciat, Nicolet, Qué.

NOUVELLE HORAIRE

AUTOBUS

CARIER & FRERE

Départ de

Maskinongé	Louiseville
6.45 a.m.	7.00 a.m.
10.45 a.m.	11.00 a.m.
3.15 p.m.	3.30 p.m.

Dimanche seulement

8.00 p.m.	8.15 p.m.
-----------	-----------

Samedi seulement

6.00 p.m.	6.15 p.m.
-----------	-----------

(HEURE SOLAIRE)

CANADIEN NATIONAL

Horaire des trains à St-Justin

(Tous les jours)

Pour Montréal 6.11 a.m.

Pour Rivière à Pierre . 8.57 p.m.

(Dimanche excepté)

Pour Montréal 2.34 p.m.

Pour Québec 11.36 a.m.

PACIFIQUE CANADIEN

(Horaire des trains à Maskinongé)

(Tous les jours)

Pour Québec (laisse des-cendre seulement) . . . 1.52 a.m.

Pour Montréal 2.54 a.m.

Pour Montréal 5.36 p.m.

Pour Québec 5.54 p.m.

(Dimanche excepté)

Pour Montréal 9.58 a.m.

Pour Québec 9.04 a.m.

NOUVELLES LOCALES

AU CONSEIL MUNICIPAL.

Une séance régulière du Conseil Municipal fut tenue lundi après-midi, le 2 décembre. Le procès-verbal en est reproduit dans une autre colonne de ce même journal.

CHANGEMENTS AU C.P.R.

De légers changements viennent d'être effectués dans l'horaire des trains du C.P.R. à Maskinongé. Le train du matin, en direction de Québec, quittera Maskinongé à 9.04 hres, au lieu de 9.58 hres; et celui du soir, dans la même direction, partira à 5.54 hres, au lieu de 5.53 hres. Il n'y a pas de changements pour les autres trains.

EXCURSION.

Il y aura une excursion pour Montréal et Québec, par le Canadien-National, avec départ de St-Justin, samedi le 7 décembre. Le retour pourra se faire jusqu'au lundi soir, 9 décembre.

NOUVEAU SECRETAIRE.

A sa séance de lundi, notre conseil municipal a engagé M. Jos Langlois N.P. comme secrétaire-trésorier de la municipalité, remplaçant M. J.E. Langlois N.P. qui occupait ce poste depuis vingt ans et qui est maintenant régisseur pour le comité de Maskinongé, à Louiseville.

DEPART.

M. et Mme Maurice Morin viennent de nous quitter pour aller demeurer à Louiseville.

DE RETOUR.

M. Lionel Lafrenière est revenu dans sa famille, ces jours derniers, après un séjour de trois mois au nord de La Tuque.

NAISSANCE.

A M. et Mme Lionel Brissette (Jeanne d'Arc Toupin) est née une fille baptisée le 1er décembre sous les prénoms de Marie-Aline-Normande. Parrain et marraine: M. et Mme Léonard Toupin, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme Léo Gagnon, tante de l'enfant.

BON ETAT DES ROUTES.

Malgré les fréquentes chutes de neige de ces jours derniers, les routes sont encore en bon état et on y circule librement en automobile.

IL FAIT FROID.

Mercredi matin, le thermomètre marquait 26 degrés sous zéro.

VA ET VIENT.

Mlle Flora Dauphinais de passage à Shawinigan, ces jours derniers, pour assister aux funérailles de M. Willie Lessard, gendre de M. Prime Lacharité. Elle profita de son séjour pour visiter ses parents.

Mme Antonio Paquin de Victoriaville séjourne actuellement

A L'APPROCHE DES FETES!

Mme Eugène Lambert désire informer le public qu'elle vient de recevoir à l'occasion des fêtes, un grand assortiment de jouets, cadeaux, pommes de conserve, bonbons, biscuits, etc., etc.

Vous serez tous bienvenus chez:

Mme Eugène Lambert

— ST-JUSTIN. —

chez sa mère, Mme Vve Eugène LeBeau.

M. Côme Hamelin de Maskinongé travaille depuis la semaine dernière, aux ateliers de l'Echo de St-Justin.

M. et Mme Robert Vézina sont allés passer la fin de semaine à Montréal.

M. Emile Héroux de Louiseville passage à St-Justin, mercredi.

Mme Louis Giguère est revenue après quelques jours passés à Montréal et à Maskinongé.

M. et Mme Oscar Pâquet de Louiseville étaient chez M. et Mme P. O. Pâquet dimanche dernier.

Mme Oswald Pichette de Montréal était à St-Justin.

M. le Curé D. Grimard est allé aux Trois-Rivières, au début de cette semaine, à l'occasion de la fête de Mgr Comtois.

Dans nos écoles

Rapport du mois de novembre à l'école No 2, dirigée par Mlle Thérèse Alarie, Institutrice

8e année. — Jeannine Lemire 94 p.c.; 6e année. — Réjeanne Alarie 93 p.c.; Marcel Masson 91 p.c.; Claire Gagnon 90 p.c.; H.-Paul Alarie 85 p.c.; Eddy Pichette 82 p.c.; M.-Henri Francoeur 74 p.c.; Abel Bellemare 65 p.c.

5e année. — Jacqueline Francoeur 86 p.c.; Georgette Lemire 80 p.c.; Madeleine Francoeur 77 p.c.; Guy-Marcel Francoeur 74 p.c.; J.-Jacques Alarie 69 p.c.; Marcelle Bourque 66 p.c.

4e année. — Marie-Jeanne Alarie 92 p.c.; Lise Alarie 89 p.c.; Jacqueline Bourque 85 p.c.; M.-Paul Alarie 80 p.c.; Jacques Lemire 78 p.c.; Avelin Francoeur 66 p.c.; Marcel Francoeur 60 p.c.

2e année. — Ghislaine Lemire 92 p.c.; Eveline Lemire 88 p.c.; Fernand Lemire 87 p.c.; Gaston Carufel 86 p.c.; Cécile Francoeur 84 p.c.; Thérèse Francoeur 84 p.c.; Fernande Lemire 83 p.c.; Gustave Bourque 70 p.c.

1ère année. — Noella Bussièrès 90 p.c.; Lucille Lemire 87 p.c.; Benoît Francoeur 75 p.c.; Pierre-Aimé Toupin 56 p.c.; Jacques-André Toupin 28 p.c.

Ecole No 5, dirigée par Mlle Clémence Vallerand, Inst.

8e année. — Jeannine Philibert 93 p.c.

7e année. — R.-Paul Philibert 90 p.c.; Gabriel Philibert 71 p.c.; Jude Philibert 70 p.c.

6e année. — Gilles B. Lafrenière 70 p.c.

5e année. — Florianne Philibert 93 p.c.

4e année. — Jeannette Philibert 95 p.c.; Cécile Philibert 92 p.c.; Jacqueline Philibert 90 p.c.; Fernand Philibert 85 p.c.; Gérard Philibert 70 p.c.; J.-Jacques Philibert 65 p.c.; M.-Marthe Philibert, absente.

3e année. — Bertrand Philibert 92 p.c.; Annette Clément 90 p.c.; Paul-Emile Philibert 77 p.c.; Marcel Philibert 75 p.c.

2e année. — Marielle Philibert 89 p.c.; Pierre Philibert 85 p.c.

1ère année. — Jean-Guy Philibert Très-Bien.

Ont conservé leur excellence: Jeannine Philibert, Gilles B. Lafrenière, Florianne Philibert, Jacqueline Philibert, Jeannette Philibert, Cécile Philibert, Fernand Philibert, Annette Clément, Marcel Philibert, Bertrand Philibert, Paul-Emile Philibert, Marielle Philibert, Pierre Philibert, Jean-Guy Philibert.

Ecole No 1, Ormière Ouest, dirigée par Mlle R. Dauphinais, Inst.

7e année. — Marcel St-Pierre 93 p.c.

6e année. — Thérèse Morin 86 p.c.; Jean-Guy Carufel 60 p.c.

5e année. — Gabrielle Carufel 64 p.c.; J.-Guy St-Pierre 63 p.c.

4e année. — Thérèse St-Pierre 80 p.c.; Thérèse Pépin 78 p.c.; Raoul Carufel 67 p.c.; J.-d'Arc Lefebvre 34 p.c.; Donatien Lefebvre 31 p.c.

3e année. — Réal Pépin 93 p.c.; Gisèle St-Pierre 89 p.c.; Marcel Lefebvre 81 p.c.; Donald Carufel 60 p.c.; Richard Lefebvre 54 p.c.; Jacques Morin 53 p.c.

2e année. — Bruno Carufel 99 p.c.; Yvon Chevalier 96 p.c.; Réal Lefebvre 81 p.c.

1ère année. — Marielle St-Pierre; Rachel Lefebvre, absente, Carmen Lefebvre, absente.

Honneur aux élèves dont les noms suivent pour assiduité en novembre: Marcel St-Pierre, Thérèse Morin, J.-Guy Carufel, Gabrielle Carufel, Jean-Guy St-Pierre, Thérèse St-Pierre, Raoul Carufel, Réal Pépin, Gisèle St-Pierre, Donald Carufel, Bruno Carufel, Yvon Chevalier.

Ecole No 3, dirigée par Mlle Yvonne Trudel, Inst.

6e année. — Charlemagne Baril 92 p.c.; Raymond Gagnon 90 p.c.; J.-Jacques Bellemare 85 p.c.; Sylvio Dauphinais 84 p.c.; J.-Paul Lefebvre 79 p.c.; René-Paul Bellemare 78 p.c.

5e année. — Lucille Gagnon 88 p.c.; Jules Bellemare 87 p.c.; Gertrude Lessard 86 p.c.; Françoise Dauphinais 79 p.c.; Françoise Frappier 78 p.c.; Madeleine Lefebvre 76 p.c.; Denis Bellemare 76 p.c.; Françoise Thibodeau 75 p.c.

4e année. — Rachel Lessard 98 p.c.; Marguerite Savoie 94 p.c.; Maurice Lefebvre 90 p.c.; Marie-Laure Lefebvre 89.5 p.c.; Gaetan Savoie 89.5 p.c.; Bruno Bellemare 80 p.c.; Gilles Vermette 79 p.c.; Hubert Mandeville 78 p.c.; Simonne Plante 72 p.c.; Fernand Lefebvre 30 p.c.

St-Didace

Mlle Marie-Laure Paquin, de cette paroisse, institutrice à St-Louis de France, Co. Champlain, a reçu une gratification de \$20.00, par l'entremise de M. l'inspecteur Filteau, pour succès dans l'enseignement.

Nos félicitations.

Tél.: 900 s 1-4.

Dr

Pierre Chauveau

Médecin - Chirurgien

Ex-Interne des Hôpitaux:

Ste-Justine et Hôtel-Dieu

Saint-Justin, Qué.

Tél.: 900 s 1-4.

Dr

J. Comtois-Chauveau

Médecin - Chirurgien

Bureau à St-Barthélemy, mardi, jeudi et samedi, de 2 hres à 4 hres.

Spécialité: Maladie des femmes et des enfants.

TEL. 16

Dr. P. E. Lamarre

DENTISTE

BUREAU PERMANENT A

MASKINONGE — A VO-
TRE SERVICE

9 hrs a. m. à 9 hrs p. m.

SATISFACTION GARANTIE

TEL. 16

SALON DE COIFFURE

Mme P. E. LAMARRE
MASKINONGE, P. Q.

Experte en coiffures de tous genres, qui donne à chacune une personnalité. Permanents, Komol, Teintures, Ondulations, Etc.

A LOUISEVILLE, 75 ST-LAURENT

Paul N. Vanasse,

B. A.

Avocat et procureur
(Matières commerciales)

Poisson, Heaton & Caron

Avocats

BUREAUX:

Gustave Poisson, B.A., L.L.L.
Hamilton Heaton, B. A., L.L.B.
Germain Caron, B.A., L.L.L.

13 ST-LAURENT, — TEL. 82
LOUISEVILLE
118 ALEXANDRE, — TEL. 820
TROIS-RIVIERES

A nos chers disparus

(PAR MARCEL MORIN)

Novembre; mois des morts!

Mourir; quel affreux cauchemar!

Et pourtant c'est la destinée de tous; à quoi bon y résister? L'histoire a vu disparaître des Grands dans tout l'éclat de leur pompe; chaque jour nous apporte un funèbre bilan. Personne ne peut la vaincre; elle est invulnérable. Que de pleurs ont jaillies des parents éprouvés! Que de supplications ont été étouffées dans un râle d'agonie. Rien, rien ne saurait attendrir cette sinistre faucheuse. Elle est reine despotique; elle règne en tyran. Mais pourquoi toutes ces pleurs puisqu'aucune coercition ne pourrait agir contre elle. Aussi, n'est-ce pas là que débute notre Vie; la vraie Vie. Notre court passage sur la terre n'est-il pas, pour le juste, le signe avant-coureur d'une félicité sans fin? Pendant le mois de novembre, qui vient de se terminer, avons-nous pensé à nos morts; avons-nous prié pour eux? Puisque le souvenir est une dernière lueur d'espérance, et que la prière est la plus efficace intercession. A cette occasion je dédie ces humbles verse

A NOS CHERS DISPARUS

Tu dis qu'ils sont partis; partis? non, ils arrivent!

Ils sont repatriés, et c'est toi le banni.

Tu dis qu'ils ne sont plus; ils sont toujours, ils vivent!

C'est toi qui va mourir; ils sont dans l'infini.

Tu dis: c'est le sommeil; et c'est la fin d'un rêve!

Tu dis: c'est le silence; et c'est l'hymne éternel!

C'est le fruit qui se gâte; et c'est le grain qui lève!

C'est l'homme dans la terre; et c'est Dieu, c'est le ciel!

Ames des biens-aimés, volez, saintes colombes.
Adieu, chers disparus, je vous suivrai des yeux.
Pour m'élever à Dieu, je m'aide de vos tombes
Ce sont là les degrés de l'escalier des cieux.

M. M.

DANS NOS PAROISSES

Louiseville

FETE DE LA STE-CATHERINE:—

Lundi le 25 novembre à l'occasion de la Ste-Catherine, les élèves du Pensionnat St-Louis de Gonzague, célébrèrent cette fête par une intéressante soirée, grâce à la courtoisie des Révérends Frères de l'Instruction Chrétienne.

Voici le programme de la soirée:
O Canada, par la chorale;
Entendez-vous sur l'ormeau;
Solo de piano par Jeannot Paillé;
La cabane à sucre, par la 9e année;
Où est la lune, par Louis-Paul Jourdain;

Vive la blonde tire, chanson à répandre par Louis-Paul Lessard et Richard Béland;

Michel: Léo-Paul Verville;
Ferme tes jolis yeux;
Soap-Bubble Party, 1er acte: Guy Lemyre et Raymond Comtois;

Ste-Catherine, Choeur;
Restons au Canada, Choeur;
Soap-Bubble Party, 2e acte, Guy Lemyre, Raymond Comtois, Conrad Baribeau;

Le ver luisant, Frère Patrice;
Monastère, Ls-Paul Lessard
Chant de la Ste-Catherine, 9e année;

Le grand Lustukru, Les élèves de l'Externat;

Sous la terreur, Armand Lavaute;
Ne pleure pas Jeannette, Ls-Paul Lessard et Richard Béland;

Frère Jacques, Chorale;
Questions encyclopédiques;
Mes souvenirs, Richard Béland;

Le chien perdu, Gilles Dulude;
Solo de Violon, Jeannot Paillé;
Mon beau sapin, 7e année;

Il faut croire au bonheur, Euclide Dubé, Marcel Bertrand, Conrad et Normand Baribeau;

Discours en deux points, Robert Gagnon et Robert Champagne;

Ils ne l'auront jamais, Chorale;
Thomas a-t-une poule, R. Béland;
Solo de piano, Frère Patrice;

Vues;
Notre-Dame du Canada.

M. l'abbé Claude Lafontaine, Rév. Père C. Jacques et Rév. Frère Directeur présidèrent la soirée.

M. Normand Lampron agissait comme maître de cérémonie.

AU JUVENAT:—

M. René-Paul Bellemare, fils de M. et Mme Donat Bellemare, M. Hector Boisvert, fils de M. et Mme A.-F. Boisvert, viennent de quitter leur famille pour entrer au Juvenat des Frères de l'Instruction Chrétienne à Pointe du Lac.

Nos meilleurs vœux de persévérance.

MARIAGE:—

Récemment M. le curé Baril bénissait le mariage de M. Napoléon Lacombe à Bibiana Allard. MM. Adélard Allard et Nérée Lacombe étaient les témoins des époux.

Nos meilleurs vœux de bonheur.

FEU NAPOLEON PAGE:—

Dernièrement avaient lieu au milieu d'une nombreuse assistance les funérailles de Napoléon Pagé décédé à l'âge de 70 ans.

Le service fut chanté par son fils, le Rév. P. Gaston Pagé s.s.s., assisté comme diacre et sous diacre des RR. PP. Alp. Lanoie, curé du Christ-Roi, de Shawinigan et Bernard Bisson de

Terrebonne.

Assistaient au chœur: les RR. PP. Armand Cormier s.s.s., Fernand Clavet s.s.s., Adrien Boisclair s.s.s., de Terrebonne et René Roussel de Montréal.

Les porteurs étaient: MM. Joseph Ferron, Alfred Lampron, Aimé Fortin, Ls-G. Pagé, Dionis Lesage et Léo-Paul Picotte.

Firent la quête: MM. Adrien Lorranger et Philippe Pagé.

Le défunt laisse dans le deuil: son épouse, née Elise Loranger; ses filles Mme St-Arnaud (Rosa) de St-Jean d'Iberville, Mme Paul-Emile Côté (Germaine) de Montréal; ses garçons: R. P. Gaston Pagé, Sup. du Collège de Terrebonne, Maurice et Alfred de Louiseville; ses soeurs: Mme Philippe Désaulniers (Phélie), Mme Nap. Fortin (Amanda) Mme Esdras Bellemare (Esméralda); son frère M. Toussaint Pagé.

Nous offrons nos condoléances à la famille en deuil.

TRIDUUM:—

Jeudi soir se fit l'ouverture du Triduum annuel des Enfants de Marie, préparatoire à la fête de l'Immaculée Conception, prêché par le Rév. Père Alexandre Dugré s.j. de Montréal.

SOIREE EVANGELIQUE:—

Le 12 prochain à 8 hres, à la salle paroissiale se tiendra une soirée évangélique organisée par les tertiaires de Louiseville.

La conférence accompagnée de projections lumineuses s'intitule "Au pays de l'Enfant Jésus". Le Rév. Père Paul-Eugène, commissariat provincial du tiers-ordre au Canada en sera le conférencier. Les élèves du Couvent exécuteront un programme musical. Les recettes de la soirée seront au profit de l'autel St-François.

L'entrée sera de 25 sous.

JOURNEE DOMINICALE:—

Dimanche dernier était le dimanche des hommes et des jeunes gens. M. l'abbé F.-X. St-Arnaud fit le sermon aux messes. Il parla du journal catholique. Le soir le chemin de croix fut suivi d'une conférence et de projections lumineuses sur les Philippines. Le distingué conférencier fut présenté par le Dr R. Trudel et remercié par M. le curé Baril.

NOTES:—

Le 24 novembre eut lieu une récollection jociste au Couvent, pour les militantes, présidée par M. l'abbé Henri Bourassa, aumônier fédéral.

Dimanche le 1er décembre, se tint une assemblée générale de la J.I.C. M. l'abbé St-Arnaud traita de la nécessité de l'Action Catholique laïque.

Tous les jeunes gens de Louiseville actuellement en service militaire à Joliette, étaient en permission dans leur famille en fin de semaine.

Mlle Marguerite Plourde de passage chez ses parents.

Mlle Lucie Desroches en voyage à Montréal.

Le 30 novembre avait lieu l'ouverture de la patinoire Carpentier au coin des rues Notre-Dame et Ste-Dorothée.

COMBAT DE BOXE:—

Samedi dernier avait lieu un combat de boxe de 7 rencontres.

Comme ouverture, le jeune Hébert de Louiseville remporta les honneurs sur le jeune Houle de Shawinigan qui abandonna après la 1ère ronde.

2e combat: Perreault et Durand se livrèrent une jolie bataille avec beaucoup d'entrain. Finalement Perreault remporta les honneurs par décision après 3 rondes.

Le 3e combat mit aux prises Laroche de Louiseville et Tremblay de Joliette. Malgré les coups de Laroche, Tremblay gagna après 3 rondes.

4e combat: Desjardins de Louiseville et Charette de Shawinigan ont livré plusieurs bons assauts. Desjardins gagna par le nombre de points.

5e combat: Dès le début Raymond de Shawinigan prit l'avantage et le garda jusqu'à la dernière ronde sur Leblond de Montréal.

6e combat: En semi-finale, Vic. Paré de Louiseville livra un combat bien équilibré, vs Leigh Bordeleau de Shawinigan. Les coups portés furent réciproques.

7e. Combat final remporté à la 3e ronde après les 10 secondes réglementaires de l'arbitre par le gagnant des Golden Gloves, C. Leigh du Cap de la Madeleine sur Bob Magny de Shawinigan.

Maskinongé

MARIAGE TRUDEL-LEMYRE:—

Le 27 novembre fut béni en l'église paroissiale par M. l'abbé J.-Ed. Paquin le mariage de Mlle Yvette Trudel fille de M. et Mme Hervé Trudel à M. Gérard Lemyre fils de M. J.-T. Lemyre et de Mme Lemyre décédée.

M. Hervé Trudel accompagnait sa fille et M. J.-T. Lemyre était le témoin de son fils. La chorale des jeunes filles exécuta des chants appropriés.

On remarquait dans l'assistance: M. et Mme Gerald Lemyre, nouveaux mariés, M. et Mme Hervé Trudel, M. J.-T. Lemyre, M. Ernest Lachance, M. Paul Lessard, Mlle Aurore Trudel, M. Charlemagne Bergeron, Mlle Florence Trudel, M. Richard Lambert, M. et Mme Elie Trudel, M. et Mme Gédéon Trudel de St-Didace, M. et Mme Doria Trudel de St-Justin, M. et Mme Adélard Trudel, M. et Mme Léonidas Garand, M. et Mme Alphonse Lacombe, Mme Joseph Lacombe, Mme Arthur Lacombe, Mlle Alice Trudel, M. Julien Trudel.

Pour la veillée, plusieurs autres invités se joignirent à ceux ci-dessus nommés, dont voici les noms: M. et Mme Omer Bastien, Mme Elzéar Lambert, Mme Edouard Lacombe, M. et Mme Lorenzo DeSerres, M. Gaston et Mlle Simone DeSerres, Mlle Irène Lacombe, Mlle Oranze Dupuis, M. Aimé Lacombe, Mlle Beauregard, M. Israël Lacombe, Mlle LeFebvre, M. Stanislas Lacombe, Mlle Anne-Marie Gervais, M. Adélard Lacombe, Mlle Claire Désaulniers, M. Paul-Emile Lacombe, Mlle M.-Marthe Croisetière, MM. Sylva et Paul-Emile Croisetière, Roland Lambert de Ste-Ursule, Emile Lambert, M. Bergeron de Ste-Ursule, Joseph Lafrenière, Maurice Bastien.

M. et Mme Gerald Lemyre ont reçu de nombreux cadeaux. Ils habiteront St-Justin. Nos meilleurs vœux de bonheur.

M. l'abbé Dionis Gélinais, curé de notre paroisse qui a dû subir une seconde opération, est de nouveau revenu parmi nous. On nous informe que son état est satisfaisant.

Mlle Jeanne d'Arc Rainville est actuellement en promenade à Montebello chez son frère et sa belle-

soeur M. et Mme Viateur Rainville.

En promenade chez M. et Mme Jos.-Chs. Farley: MM. Barthélemy et Gilles Farley de Montréal, Mme H. Bacon et Mme N. Bacon de Fitchburg, Mass.

Mme Nap. Rémillard de Montréal a passé la fin de semaine chez sa soeur Mme J.-M. Rochette.

M. et Mme Lucien Dumontier de St-Barthélemi de passage chez M. Joseph Bastien dimanche dernier.

MM. Edouard et Alphonse Grenier de Ste-Angèle chez leur père M. Ephrem Grenier.

M. et Mme Xavier Lavaute à Maskinongé dimanche.

Mlle Lina Leblanc rendait visite à son ami M. Jean-Marie Picotte actuellement au camp d'entraînement de Joliette.

MM. et Mmes Onésime Lemire et Uldège Laterreur de St-Justin à Ste-Ursule dimanche.

St-Barthélemi

Le Docteur U. Laferrière, de l'Unité Sanitaire de Berthier, a vendu la maison qu'il possédait en notre village, à M. Napoléon Sarasin, fils, qui viendra l'habiter au printemps.

M. Alcide Sylvestre a acheté la terre de M. Hector Plante, lequel s'est porté acquéreur de la boucherie de M. Alfred Fafard, du rang de St-Joachim.

Les membres du Tiers-Ordre de St-François ont eu leur triduum annuel au commencement de la semaine. Les exercices étaient sous la direction du révérend Père Laurent, O.F.M.

Des affiches posées aux différents endroits de la paroisse portent l'inscription: "Colportage interdit". Il sera désormais dangereux de venir faire commerce dans notre paroisse sans prendre la licence exigée par notre Conseil Municipal.

Il y a eu trois semaines mardi que nous avions la douleur d'apprendre la noyade de M. Roland Sylvestre. Malgré tous les efforts de la Marine Industries Co., pour repêcher les noyés, deux seulement ont été trouvés, mais notre concitoyen n'était pas du nombre.

Un téléphone reçu dimanche de Valleyfield nous apprenait que tout était prêt pour le renflouement du remorqueur coulé et qu'on espérait trouver les cadavres à l'intérieur du bateau.

On annonce pour le 4 janvier le mariage de Mlle Charlotte Bourdon, fille de Mme Vve Chs-Ed. Bourdon, à M. Pierre-Albert Massé, fils de M. Georges Massé.

Malgré le froid intense, le briquetage du couvent est commencé depuis mercredi matin.

M. l'abbé Marcel Roy de passage dans sa famille au commencement de la semaine.

M. et Mme Edm. Brissette chez le docteur U. Laferrière de Berthierville, dimanche soir, où ils ont assisté à une réunion d'amis.

M. Lucien Lavaute de Montréal en fin de semaine chez sa mère Mme Antoine Lavaute.

Mlle Florence St-Louis g.m.g. chez Mme Napoléon St-Louis.

M. Charlemagne Trudel, mobilisé, de Joliette chez son père M. Charles Trudel.

Mlle Yvonne Charrette en fin de semaine à Shawinigan chez des parents.

MM. Edouard et Alphonse Grenier de Ste-Angèle chez leur père M. Ephrem Grenier.

M. et Mme Xavier Lavaute à Maskinongé dimanche.

Mlle Lina Leblanc rendait visite à son ami M. Jean-Marie Picotte actuellement au camp d'entraînement de Joliette.

MM. et Mmes Onésime Lemire et Uldège Laterreur de St-Justin à Ste-Ursule dimanche.

M. et Mme Hervé Vincent sont les heureux parents d'un garçon baptisé sous les prénoms de Joseph, Alexandre, Bernard. Parrain et marraine: M. et Mme Alexandre Désaulniers, grands-parents maternels de l'enfant.

M. et Mme Freddy Melançon sont heureux d'apprendre à leurs parents et amis la naissance d'un fils qui portera le nom d'André. Parrain et marraine: M. et Mme Gélinais, oncle et tante de l'enfant.

Milles Gilberte et Germaine Bellemare sont de passage à Shawinigan où elles visitent un groupe de parents et d'amis.

Milles Juliette et Flora Marcouiller de passage aux Trois-Rivières par affaires.

M. et Mme Emery Larue et leur fils André passent la fin de semaine chez le Dr et Mme Eugène Bellemare de St-Barnabé.

Mlle Gabrielle Morin, garde-malade graduée de l'hôpital Sainte-Justine, a subi dernièrement (avec grande distinction) les examens de l'Université de Montréal.

Mlle Morin est la fille de M. et Mme J.-Denis Morin, autrefois de Maskinongé.

M. et Mme Emery Larue et leur fils André passent la fin de semaine chez le Dr et Mme Eugène Bellemare de St-Barnabé.

Milles Gilberte et Germaine Bellemare sont de passage à Shawinigan où elles visitent un groupe de parents et d'amis.

Milles Juliette et Flora Marcouiller de passage aux Trois-Rivières par affaires.

M. et Mme Emery Larue et leur fils André passent la fin de semaine chez le Dr et Mme Eugène Bellemare de St-Barnabé.

Mlle Gabrielle Morin, garde-malade graduée de l'hôpital Sainte-Justine, a subi dernièrement (avec grande distinction) les examens de l'Université de Montréal.

Mlle Morin est la fille de M. et Mme J.-Denis Morin, autrefois de Maskinongé.

M. et Mme Emery Larue et leur fils André passent la fin de semaine chez le Dr et Mme Eugène Bellemare de St-Barnabé.

Milles Gilberte et Germaine Bellemare sont de passage à Shawinigan où elles visitent un groupe de parents et d'amis.

Milles Juliette et Flora Marcouiller de passage aux Trois-Rivières par affaires.

M. et Mme Emery Larue et leur fils André passent la fin de semaine chez le Dr et Mme Eugène Bellemare de St-Barnabé.

Mlle Gabrielle Morin, garde-malade graduée de l'hôpital Sainte-Justine, a subi dernièrement (avec grande distinction) les examens de l'Université de Montréal.

Mlle Morin est la fille de M. et Mme J.-Denis Morin, autrefois de Maskinongé.

M. et Mme Emery Larue et leur fils André passent la fin de semaine chez le Dr et Mme Eugène Bellemare de St-Barnabé.

St-Barnabé

BAPTEMES:—

M. et Mme Hervé Vincent sont les heureux parents d'un garçon baptisé sous les prénoms de Joseph, Alexandre, Bernard. Parrain et marraine: M. et Mme Alexandre Désaulniers, grands-parents maternels de l'enfant.

M. et Mme Freddy Melançon sont heureux d'apprendre à leurs parents et amis la naissance d'un fils qui portera le nom d'André. Parrain et marraine: M. et Mme Gélinais, oncle et tante de l'enfant.

Milles Gilberte et Germaine Bellemare sont de passage à Shawinigan où elles visitent un groupe de parents et d'amis.

Milles Juliette et Flora Marcouiller de passage aux Trois-Rivières par affaires.

M. et Mme Emery Larue et leur fils André passent la fin de semaine chez le Dr et Mme Eugène Bellemare de St-Barnabé.

Milles Gilberte et Germaine Bellemare sont de passage à Shawinigan où elles visitent un groupe de parents et d'amis.

Milles Juliette et Flora Marcouiller de passage aux Trois-Rivières par affaires.

M. et Mme Emery Larue et leur fils André passent la fin de semaine chez le Dr et Mme Eugène Bellemare de St-Barnabé.

Mlle Gabrielle Morin, garde-malade graduée de l'hôpital Sainte-Justine, a subi dernièrement (avec grande distinction) les examens de l'Université de Montréal.

Mlle Morin est la fille de M. et Mme J.-Denis Morin, autrefois de Maskinongé.

M. et Mme Emery Larue et leur fils André passent la fin de semaine chez le Dr et Mme Eugène Bellemare de St-Barnabé.

Milles Gilberte et Germaine Bellemare sont de passage à Shawinigan où elles visitent un groupe de parents et d'amis.

Milles Juliette et Flora Marcouiller de passage aux Trois-Rivières par affaires.

M. et Mme Emery Larue et leur fils André passent la fin de semaine chez le Dr et Mme Eugène Bellemare de St-Barnabé.

Milles Gilberte et Germaine Bellemare sont de passage à Shawinigan où elles visitent un groupe de parents et d'amis.

Milles Juliette et Flora Marcouiller de passage aux Trois-Rivières par affaires.

M. et Mme Emery Larue et leur fils André passent la fin de semaine chez le Dr et Mme Eugène Bellemare de St-Barnabé.

Mlle Gabrielle Morin, garde-malade graduée de l'hôpital Sainte-Justine, a subi dernièrement (avec grande distinction) les examens de l'Université de Montréal.

Mlle Morin est la fille de M. et Mme J.-Denis Morin, autrefois de Maskinongé.

M. et Mme Emery Larue et leur fils André passent la fin de semaine chez le Dr et Mme Eugène Bellemare de St-Barnabé.

Milles Gilberte et Germaine Bellemare sont de passage à Shawinigan où elles visitent un groupe de parents et d'amis.

Milles Juliette et Flora Marcouiller de passage aux Trois-Rivières par affaires.

M. et Mme Emery Larue et leur fils André passent la fin de semaine chez le Dr et Mme Eugène Bellemare de St-Barnabé.

Mlle Gabrielle Morin, garde-malade graduée de l'hôpital Sainte-Justine, a subi dernièrement (avec grande distinction) les examens de l'Université de Montréal.

Mlle Morin est la fille de M. et Mme J.-Denis Morin, autrefois de Maskinongé.

M. et Mme Emery Larue et leur fils André passent la fin de semaine chez le Dr et Mme Eugène Bellemare de St-Barnabé.

Milles Gilberte et Germaine Bellemare sont de passage à Shawinigan où elles visitent un groupe de parents et d'amis.

Milles Juliette et Flora Marcouiller de passage aux Trois-Rivières par affaires.

M. et Mme Emery Larue et leur fils André passent la fin de semaine chez le Dr et Mme Eugène Bellemare de St-Barnabé.

Mlle Gabrielle Morin, garde-malade graduée de l'hôpital Sainte-Justine, a subi dernièrement (avec grande distinction) les examens de l'Université de Montréal.

Mlle Morin est la fille de M. et Mme J.-Denis Morin, autrefois de Maskinongé.

M. et Mme Emery Larue et leur fils André passent la fin de semaine chez le Dr et Mme Eugène Bellemare de St-Barnabé.

Milles Gilberte et Germaine Bellemare sont de passage à Shawinigan où elles visitent un groupe de parents et d'amis.

Milles Juliette et Flora Marcouiller de passage aux Trois-Rivières par affaires.

M. et Mme Emery Larue et leur fils André passent la fin de semaine chez le Dr et Mme Eugène Bellemare de St-Barnabé.

Mlle Gabrielle Morin, garde-malade graduée de l'hôpital Sainte-Justine, a subi dernièrement (avec grande distinction) les examens de l'Université de Montréal.

Mlle Morin est la fille de M. et Mme J.-Denis Morin, autrefois de Maskinongé.

M. et Mme Emery Larue et leur fils André passent la fin de semaine chez le Dr et Mme Eugène Bellemare de St-Barnabé.

Milles Gilberte et Germaine Bellemare sont de passage à Shawinigan où elles visitent un groupe de parents et d'amis.

Milles Juliette et Flora Marcouiller de passage aux Trois-Rivières par affaires.

M. et Mme Emery Larue et leur fils André passent la fin de semaine chez le Dr et Mme Eugène Bellemare de St-Barnabé.

Mlle Gabrielle Morin, garde-malade graduée de l'hôpital Sainte-Justine, a subi dernièrement (avec grande distinction) les examens de l'Université de Montréal.

Mlle Morin est la fille de M. et Mme J.-Denis Morin, autrefois de Maskinongé.

M. et Mme Emery Larue et leur fils André passent la fin de semaine chez le Dr et Mme Eugène Bellemare de St-Barnabé.

Milles Gilberte et Germaine Bellemare sont de passage à Shawinigan où elles visitent un groupe de parents et d'amis.

Milles Juliette et Flora Marcouiller de passage aux Trois-Rivières par affaires.

M. et Mme Emery Larue et leur fils André passent la fin de semaine chez le Dr et Mme Eugène Bellemare de St-Barnabé.

Mlle Gabrielle Morin, garde-malade graduée de l'hôpital Sainte-Justine, a subi dernièrement (avec grande distinction) les examens de l'Université de Montréal.

Mlle Morin est la fille de M. et Mme J.-Denis Morin, autrefois de Maskinongé.

M. et Mme Emery Larue et leur fils André passent la fin de semaine chez le Dr et Mme Eugène Bellemare de St-Barnabé.

Milles Gilberte et Germaine Bellemare sont de passage à Shawinigan où elles visitent un groupe de parents et d'amis.

Milles Juliette et Flora Marcouiller de passage aux Trois-Rivières par affaires.

M. et Mme Emery Larue et leur fils André passent la fin de semaine chez le Dr et Mme Eugène Bellemare de St-Barnabé.

Mlle Gabrielle Morin, garde-malade graduée de l'hôpital Sainte-Justine, a subi dernièrement (avec grande distinction) les examens de l'Université de Montréal.

Mlle Morin est la fille de M. et Mme J.-Denis Morin, autrefois de Maskinongé.

M. et Mme Emery Larue et leur fils André passent la fin de semaine chez le Dr et Mme Eugène Bellemare de St-Barnabé.

Milles Gilberte et Germaine Bellemare sont de passage à Shawinigan où elles visitent un groupe de parents et d'amis.

Milles Juliette et Flora Marcouiller de passage aux Trois-Rivières par affaires.

M. et Mme Emery Larue et leur fils André passent la fin de semaine chez le Dr et Mme Eugène Bellemare de St-Barnabé.

Mlle Gabrielle Morin, garde-malade graduée de l'hôpital Sainte-Justine, a subi dernièrement (avec grande distinction) les examens de l'Université de Montréal.

Mlle Morin est la fille de M. et Mme J.-Denis Morin, autrefois de Maskinongé.

M. et Mme Emery Larue et leur fils André passent la fin de semaine chez le Dr et Mme Eugène Bellemare de St-Barnabé.

Immaculée- Conception

[8 décembre]

Qu'on publie
Partout Marie
Dans sa beauté
Et dans sa charité.

Par la grâce
Elle surpasse
Les bienheureux
De la terre et des cieux.

Elle est née
Immaculée,
Jamais péché
N'a terni sa beauté.

Qu'elle est belle
Qu'elle est fidèle
C'est mon séjour,
C'est mon repos d'amour.

O Servante
Toute-puissante,
Pour tout pouvoir
Vous n'avez qu'à vouloir.

L'impossible
Devient possible.
Tout est aisé
Quand Marie a parlé.

Tout par elle
Et rien sans elle.
C'est mon secret
Pour devenir parfait.
Bx. de Montfort.

Le repos dominical en Espagne

Une loi du 13 juillet 1940 a établi une nouvelle réglementation du repos dominical, remplaçant celle qui avait été instituée par le décret-loi du 8 juin 1925 et son règlement d'application du 17 décembre 1926.

L'exposé des motifs déclare: "La ferme volonté de l'Etat espagnol, manifestée dans la Charte du Travail, de rénover la tradition catholique de justice sociale suivant une conception humaine de l'exercice des activités productrices exige le respect absolu des lois divines et, à cet effet, la législation doit établir une réglementation appropriée, représenter, dans la plénitude de sa représentation, ansd la plénitude de sa signification, un dommage économique pour l'ouvrier et une diminution du salaire qu'il reçoit, car il ne faut pas oublier que ce salaire doit être suffisant pour lui assurer une vie normale et aisée. Seule la reconnaissance de tels principes à fondements chrétiens peut restaurer l'unité morale des entreprises que commande le bien de la patrie."

Le dimanche et les jours de fête officielle à caractère religieux, tout

travail matériel et intellectuel pour le compte d'autrui est interdit. Le dimanche, ou le jour de fête, commence à compter à 0 heure et le repos doit avoir une durée de 24 heures consécutives. Cependant, le repos pourra se calculer de toute autre manière, sous réserve que la durée n'en soit pas modifiée, lorsque, en raison des nécessités spéciales de telle ou telle industrie, l'adoption du mode normal de calcul comporterait de graves inconvénients.

L'interdiction ne s'applique pas aux travaux effectués pour le propre compte de l'intéressé par pur passe-temps ou pour améliorer son habitation. Ne sont pas soumis non plus à l'interdiction: les services domestiques, les spectacles publics dûment autorisés, les travaux professionnels intellectuels ou artistiques effectués pour le propre compte de l'intéressé ou volontairement et sans publicité, les travaux d'élevage et de garde de troupeaux à la campagne, les travaux agricoles de récolte, semence, transport et emmagasinage de produits, d'irrigation, et en général tous travaux qui, sauf au prix de graves préjudices, ne peuvent être effectués que pendant de courtes périodes de temps, de même que les travaux contre les calamités naturelles, la pêche saisonnière, les travaux à bord nécessaires pour la sécurité, la conduite et la propreté indispensable des bateaux. Pour ces activités le repos hebdomadaire n'est pas obligatoire: toutefois les dispositions réglementaires établissent des jours de repos périodiques.

Tarifs réduits en chemin de fer à l'occasion des fêtes

"Les chemins de fer canadiens consentiront des tarifs réduits à Noël, au Jour de l'An et aux Rois pour faciliter les déplacements à l'occasion du temps des fêtes," annonce la direction des services de voyageurs du Canadien National et du Pacifique Canadien.

A l'occasion du Jour de Noël, les chemins de fer délivreront des billets aller et retour, pour le prix d'un passage simple plus un quart. Les billets délivrés à cette occasion seront valables, à l'aller, de lundi le 23 décembre à mercredi 25 décembre. Au retour, les billets seront valables jusqu'à minuit, jeudi 26 décembre.

A l'occasion du Jour de l'An, il sera délivré des billets de la même catégorie valables de lundi 30 décembre jusqu'à mercredi 1er janvier, à l'aller; au retour, ils seront valables jusqu'à minuit, jeudi 2 janvier.

De plus, les chemins de fer délivreront des billets de Noël et du Jour de l'An pour le prix d'un passage simple plus un tiers. Ces billets comporteront un plus long délai de validité qui sera de vendredi, le 20 décembre, jusqu'à mercredi, le 1er janvier, à l'aller; au retour, ils seront valables jusqu'au lendemain de l'Épiphanie, le 7 janvier.

Dans les cas des instituteurs et des étudiants, il sera accordé une catégorie particulière de billets.

Ceux-ci seront délivrés pour le prix d'un passage simple plus un quart. Ils seront valables, à l'aller, depuis vendredi le 29 novembre jusqu'à mercredi 1er janvier. Au retour, ils seront valables jusqu'à vendredi 31 janvier. Ces billets comporteront donc un délai de validité de deux mois.

A l'occasion de la fête des Rois, lundi 6 janvier, des billets seront délivrés valables entre toutes les gares du Québec et d'Ontario, en deça d'Ottawa, Hull, De Beaujeu, La Reine, Rivière Beaudette et les endroits de l'est, y compris les embranchements de Maniwaki et de Waltham. Les billets seront valables depuis midi, vendredi 3 janvier jusqu'à 2h. lundi 6 janvier, à l'aller. Au retour, ils seront valables jusqu'à minuit, mardi 7 janvier. Ces billets seront délivrés pour le prix d'un passage simple plus un quart.

THÉÂTRE "PARISIEN"

Berthierville

MARDI, MERCREDI, JEUDI, 10, 11 et 12 DECEMBRE

"REBECCA"

[Le plus grand succès de l'année]

avec Joan Fontaine et L. Oliver

VENDREDI, SAMEDI, DIMANCHE, 13, 14 et 15 Décembre

"Les cinq sous de Lavarède"

avec "FERNANDEL"

[Venez rire à votre gré]

COMEDIES ET ACTUALITES

A NOTER: Toujours deux représentations chaque soir commençant à 7.30 heures.

IL A EU LA MEME IDEE

Pataud vient de voler un morceau de viande. Traversant une passerelle, il voit dans l'onde son image fort grossie. Le second morceau le tente beaucoup, mais comment vaincre un si solide adversaire?

Oh! une idée!... Je vais d'abord dévorer mon morceau derrière ce taillis, puis ayant repris des forces, je reviendrai...

Ce qui fut dit fut fait. Notre chien, revenant au bord de l'eau, retrouve son ombrage, mais de viande point!

C'est trop fort! s'écrie-t-il; il a eu la même idée: il a mangé son morceau!



Votre choix parmi 150 magnifiques primes telles que: Montre, set de Toilette, Projecteur, Musique, Missel, Marmite, Coutellerie, Nappe, Robe, Tablier, etc. Gagnez une ou plusieurs de ces belles primes en vendant nos graines de jardin à 6¢ le paquet.

Demandez 50 paquets pour vendre ou notre catalogue.

L'UNION DES JARDINIERS
1 RUE VICTORIA LÉVIS P.Q.

Théâtre "Royal"

Louiseville, Qué. Tél. 250

DIMANCHE ET LUNDI, LES 8 ET 9 DECEMBRE

"LES OTAGES"

Avec Annie Vernay, Saturnin Fabre, Charpin, Dorville, Pierre Larquey, Pierre Labry, Roquevert et Jean Paqui.

CARTOON

COMEDIE:

"BAND REELS"

—NOUVELLES—

MARDI ET MERCREDI, LES 10 ET 11 DECEMBRE

"ANDY HARDY"

Avec Mickey Rooney, Lewis Stone, Cecilia Parker, Diana Lewis, Rutherford et Judy Garland.

COMEDIE — NOUVELLES

JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI, 12, 13, 14 DECEMBRE

"UNE JAVA"

Avec Mireille Perry, Mila Parely, Aimos, Frehel, Pierre Stephen et Berval.

"COW BOYS" — NOUVELLES

DEUX REPRESENTATIONS TOUS LES SOIRS DURANT LA SAISON D'ETE
COMMENCANT A 7.30 hrs (heure avancée)

Dimanche après-midi, 2 représentations à 2.30 hrs (heure avancée)

BILLETS DE 4 POUR \$1.00 TOUJOURS ACCEPTES SAUF LES DIMANCHES SOIR DONT L'ADMISSION SERA DE 34 SOUS.



Leurs Majestés le roi George VI et la reine Elisabeth causent avec un groupe de Londonniens dont les domiciles ont été détruits par les bombes nazies. Monarques et sujets peuvent échanger leurs impressions sans gêne, car le palais de Buckingham, à Londres, où habitent Leurs Majestés, a aussi été atteint par les projectiles de l'ennemi.

NE NÉGLIGEZ PAS LE RHUME DE BÉBÉ

NE LAISSEZ pas le petit rhume de votre bébé devenir un "gros rhume" ou quelque chose de pire. Permettez à Mme Geo. McBride, de Scarborough, de vous dire comment faire. "Ma fillette, qui a 26 mois, attrapa un vilain rhume; je lui donnai des Tablettes Baby's Own et elle se remit vite. J'ai certainement confiance dans les Tablettes Baby's Own".

Les Tablettes Baby's Own sont inoffensives et leur action est sûre. Elles corrigent la cause du malaise de bébé. Efficaces dans les cas de dentition, constipation, fièvre légère, diarrhée, légers crampes d'estomac, coliques, nervosité, légers crampes et autres petites maladies infantiles. Ne contiennent aucun opiat ou drogue stupéfiante. Rapport d'analyse dans chaque boîte.

Achetez-en une boîte aujourd'hui. 25 cents. Vous serez remboursée si vous n'êtes pas satisfaite.

L'OPINION DES AUTRES

Cueilli dans le sac aux mensonges...

"L'Allemagne a, oubliant le passé, conclu avec la Pologne un traité excluant tout recours à la force et qui constitue une autre contribution plus que précieuse à la paix européenne, traité que non seulement nous voulons respecter aveuglément, mais au sujet duquel nous n'avons qu'un désir: celui de la voir se prolonger et se renouveler constamment, ainsi que de resserrer nos relations d'amitié qui ne cessent d'y trouver un nouvel aliment. Nous avons fait cela bien que nous renoncions ainsi, par exemple, définitivement à l'Alsace-Lorraine, pays pour lequel nous avons fait jadis deux grandes guerres. Mais nous avons voulu épargner pour l'avenir, particulièrement à notre peuple allemand, de nouveaux sacrifices sanglants. Nous sommes convaincus d'avoir ainsi rendu le plus grand service non seulement à notre peuple, mais encore à cette région frontalière." — Hitler, au Reichstag, 21 mai 1935.

ROME, CAPITALE GERMANIQUE...

"Il faut que la science allemande prouve, vingt ans à l'avance, son droit de mettre la main sur l'Alsace-Lorraine que le peuple allemand convoite. Avant qu'on ne s'empare de la Hollande, l'histoire démontre déjà que les Hoandais sont des Allemands. Elle prouvera aussi bien que la Lombardie, comme son nom l'indique, est une terre allemande et que Rome est la capitale nationale de l'Empire germanique." — Fustel de Coulanges.

NES POUR COMMANDER...

"Nous, Allemands, devons prouver que nous sommes nés pour commander, comme d'autres le sont pour obéir, et que le Destin nous a assigné le rôle de gouverner l'Europe". — Deutsches Allgemeines Zeitung, le 7 octobre 1940.

ARISTOS ET ILOTES...

"Les Français, les Belges, les Hollandais et les autres peuples inférieurs méritent un moindre niveau de confort que le peuple allemand. Une race inférieure n'a pas besoin d'autant de nourriture, de vêtements ou de culture qu'une race supérieure." — M. Fey, chef nazi du Travail, le 31 janvier 1940.

SI VOTRE NEZ "SE BOUCHE" LA NUIT

Vous empêche de respirer et de dormir

MÉDICAMENT A 3 FINS

Voici une bonne nouvelle... Si votre nez "se bouche" la nuit, et rend la respiration difficile, mettez-vous du Va-tro-nol dans chaque narine.

Le Va-tro-nol fait 3 choses importantes: (1) il contracte les muqueuses gonflées, (2) calme l'irritation, (3) aide à débarrasser les voies nasales des mucosités qui les obstruent, et soulage la congestion passagère. Il vous apporte plus de bien-être, facilite la respiration, provoque le sommeil...

Rappelez-vous ceci: il aide à empêcher bien des rhumes de se déclarer, s'il est employé à temps.

VICKS VA-TRO-NOL

LA COLONNE DE

"COUSINE BLANCHE"

Diplômée de l'Université de Beauté de PARIS.



LA BEAUTE ET LES VITAMINES

Pour la plupart de mes lectrices, le titre de cette chronique ne sera pas une surprise puisque j'ai parlé maintes fois de l'effet des vitamines F sur la peau. Les vitamines F, on le sait, sont les seules qui peuvent atteindre et favorablement affecter les couches profondes de la peau, par application externe. L'effet bienfaisant de ces vitamines sur l'épiderme a été découvert il y a une dizaine d'années par deux femmes chimistes, qui ont publié le rapport de leurs expériences de laboratoire dans des revues scientifiques.

Voici maintenant que le célèbre médecin américain, le docteur Irving S. Cutter, vient de les redécouvrir, et dans une série d'articles publiés dans la grande presse américaine, il a confirmé ce que j'ai dit à maintes reprises, que la beauté de la peau dépendait du fonctionnement normal de l'estomac. On sait combien j'insiste pour faire comprendre à mes lectrices que le premier de tous les soins de beauté est de prendre chaque matin, au lever, un verre d'eau dans lequel on a fait dissoudre une cuillerée à thé de sels de fruits, afin de libérer l'organisme des débris de la digestion, sans quoi il se produit une intoxication qui a pour effet les éruptions, dont les "boutons" sont les moindres, qui déparent notre beauté.

Le savant docteur nous affirme que la plupart des dermatoses (maladies de la peau) proviennent en plus de l'absence de certaines vitamines dans notre diète habituelle. L'absence de celles-ci occasionne les plis à l'encoignure de la bouche, l'absence de vitamines F occasionne la dégénérescence des muscles peauciers, etc., etc. Tout cela n'est pas nouveau mais on n'en parlait presque plus depuis quelques années (sauf dans ma colonne) et ce qu'on en disait était couché dans des termes trop scientifiques pour être à la portée de tous... et surtout de toutes!

Et que de complications. Il eut fallu que chaque femme eût à sa portée un traité sur l'alimentation pour savoir quels aliments contenaient telles vitamines, pour assurer à son système l'alimentation nécessaire à sa santé et à sa beauté. Et si l'on ne pouvait manger les aliments voulus, on n'avait qu'à recourir à la pharmacie pour se procurer des capsules de vitamines A, B, C, etc., pour absorption par la bouche, ou recourir aux services du médecin pour qu'il se procure des capsules pour nous en faire une injection!

On sait de façon positive que ce qui est la cause de la vieillesse prématurée, de la sécheresse de la peau, de l'affaiblissement des chairs, des rides et autres "outrages du temps", c'est le manque de vitamines F — et ces vitamines sont précisément les seules de toute la gamme qui puissent être fournies à la peau par application externe. Il n'y a donc qu'à insister pour se procurer une crème de beauté contenant des vitamines F et non se contenter de demander une crème vitaminée, car toutes les crèmes contiennent des vitamines, mais pas nécessairement des vitamines F... et ce sont celles-ci qui peuvent vous permettre de défier l'âge en contrecarrant la dégénérescence des

muscles du visage.

A propos, vous êtes-vous procuré mon feuillet sur les soins du visage? Il comporte nombre de conseils utiles et tout à fait désintéressés concernant les soins que doit prendre toute femme soucieuse de son apparence, si elle ne veut pas "vieillir avant le temps". Je me ferai un plaisir de vous l'adresser contre l'envoi d'un timbre de 3c. Il en est ainsi de tous mes autres feuillets sur les soins de beauté que je vous adresserai dans une enveloppe discrète, ne comportant pas d'indication d'origine, contre un timbre de 3c pour chacun. Ces feuillets traitent en plus des soins du visage, du développement normal des poitrines plates; de la maigreur; de l'obésité, de la suppression des vilains poils follets qui déparent tant un visage; de la transpiration excessive (la "B. O.") comme on dit, ici). Adressez votre lettre à Cousine Blanche, 197 ouest, rue Ste-Catherine, et elle m'atteindra sûrement — et par retour du courrier, vous recevrez les feuillets désirés.

Cousine BLANCHE.

Achetons nos cadeaux chez nous

Pour préparer la célébration des Fêtes de Noël et du Jour de l'An, les consommateurs prennent une bonne partie du mois de décembre. Les derniers jours et les premiers jours de l'année sont des occasions favorables à une recrudescence de l'esprit familial.

Même ceux qui, au cours de l'année, ont dû négliger leurs relations de famille, se font un devoir et trouvent un plaisir toujours nouveau de se retremper dans la solidarité familiale. On échange, avec ses souhaits, les cadeaux les plus variés. On aime à renouveler sa garde-robe. On enrichit son garde-manger. Bref, on fait dans tous les domaines, des achats plus nombreux.

Cette atmosphère de famille qui égaie la fin de l'année et accueille la nouvelle devrait pénétrer même dans notre vie économique. Nous nous souvenons alors de nos cousins les plus éloignés. Pourquoi ne pas avoir une pensée pour tous ceux de notre groupe qui forment avec nous une même grande famille? N'arrêtons pas là l'expression d'un sentiment naturel. Traduisons en actes cette heureuse pensée.

Que nos achats des fêtes soient une manifestation pratique. Profitons de la circonstance pour prouver à nos marchands et à nos producteurs que nous sommes d'une même famille. Les liens qui nous rattachent les uns aux autres doivent être rendus tangibles par nos achats.

Nous ne nous contenterons pas, cette année, de souhaiter bonheur et prospérité. Nous poserons le geste qui facilitera, par nos achats, la réalisation de ces vœux. Au cours du mois de décembre, nous nous ferons un devoir de diriger tous nos achats chez nos marchands en exigeant des produits de chez nous.

Comme cadeaux, on recherche des articles qui ont un cachet particulier. Pourquoi ne pas réserver, cette année, une bonne partie de notre pouvoir d'achat aux produits de la petite industrie et aux oeuvres de nos artistes?

Nous dépenserons à cause des fêtes plusieurs millions de dollars. En achetant nos cadeaux chez nous, nous contribuons au développement de notre économie, par l'expansion de notre commerce et de nos industries. Ce sera en plus, un moyen pratique de travailler au maintien de la culture française si tragiquement menacée.

Le Canada en guerre

L'EXPANSION DE NOTRE MARINE

Quarante nouvelles embarcations, dont la longueur varie entre 15 pieds et 108, seront construites prochainement. Le ministère des Munitions et des Approvisionnements en avait déjà commandé 350, et environ la moitié des commandes ont déjà été remplies. Pour la seconde moitié, les travaux se poursuivent en toute hâte. Il s'agit de chalands de ravitaillement, de chaloupes de sauvetage, de péniches, de cotres, de remorques, de baleiniers, de bateaux-cibles, etc.

EN 10 MOIS AU LIEU DE 25

Des contrats avaient été confiés à deux usines d'avions pour la construction de 808 appareils monomoteurs, et ces contrats devaient être remplis en vingt-cinq mois, à raison de 32 avions par mois, soit 16 par chacune des usines. Or la livraison sera terminée en 10 mois, étant donné que les deux usines fabriquent chacune, 40 appareils par mois. Ces avions servent à l'instruction des recrues du Plan impérial d'entraînement aérien.

EMPLOI DE PRODUITS CANADIENS

Par ordre officiel, on n'utilisera que du bois canadien dans la construction et l'ameublement des édifices qui abriteront les nouveaux services de guerre, à Ottawa.

SEPT MOIS PLUS TOT

Le Plan impérial d'entraînement aérien devait atteindre toute son ampleur en avril 1942, mais il sera parvenu, en septembre 1941, à un tel point de rendement que toutes les écoles seront en pleine fonction-

nement. Longtemps avant cette époque, nous aurons atteint au moins les trois quarts de notre rendement maximum quant à la formation des pilotes, des navigateurs, des observateurs et des autres soldats de l'Air.

OTTAWA SE PREMUNIT CONTRE TOUTE EVENTUALITE

Chaque automne, vers la fin-novembre, on vide le canal Rideau, à Ottawa. Cette année, on n'abaissera pas le niveau des eaux, afin d'assurer un débit d'eau toujours abondant en cas d'incendie. En 1917, au cours de la Grande Guerre, un incendie avait détruit l'édifice principal du Parlement, comme on s'en souvient. En outre, l'éventualité de bombardements aériens au Canada demeure toujours, même si elle paraît encore lointaine.

NOTRE PUISSANCE NAVALE

La Marine canadienne compte actuellement 1,620 officiers et 11,653 matelots. Nous possédons aussi 155 navires de guerre de divers tonnages, y compris des cargos pourvus de pièces d'artillerie, mais nous en avons 255 d'ici un an. Il faut ajouter à cette flotte près de 400 embarcations de toutes dimensions qui servent des buts précis. Cependant, ces embarcations ne sont pas encore construites, pour une bonne moitié.

CONTRATS DE GUERRE

Au 11 novembre, le total des commandes placées au nom du gouvernement canadien s'élevait à \$540 millions, tandis que les commandes placées au nom du gouvernement britannique s'élevaient à \$309 millions, soit \$849 millions en tout.

LA FORCE PHYSIQUE DANS LE VIEUX QUÉBEC



ANTOINE VOYER "Le Grand Voyer"

Antoine (Le Grand) Voyer était connu au début du siècle dernier, à Montréal, pour la gentillesse et l'esprit de justice qui s'alliaient, chez lui, à une grande force physique. Un jour, d'une seule main, il mit hors d'une auberge une bande de matelots tapageurs. Une autre fois, avec un poids de cent livres dans chaque main et aidé du puissant Montferrand, il mit en pièces la porte d'un bureau de votation illégalement fermée à clé. Lui-même et un ami, armés de timons de fourgons, dispersèrent un peloton de soldats qui maltraitaient un vieillard. Pour finir, Voyer donne une raclée à cinq d'entre eux. Quand, lors des élections qui mirent aux prises le docteur Tracy et sir Stanley Bagg, en 1832, Bill Collins, un chef de bande, vint l'attaquer pour l'empêcher de voter, Voyer le tua d'un coup de poing. Il fut acquitté parce qu'il avait frappé en état de légitime défense.



Même dans le bon vieux temps — comme aujourd'hui — le gin de Kuyper était le grand favori.

10 ONCES \$1.05 26 ONCES \$2.40 40 ONCES \$3.45

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de John de Kuyper & Son, Distillateurs, Rotterdam, Hollande.

GIN de KUYPER
MAISON FONDÉE EN 1695

Pourquoi ce traitement de faveur à la "Chicago Tribune?"

A cause des exemptions dont bénéficient certains établissements aménagés pour la production du papier à journal, plus de trente mille ouvriers et bûcherons québécois ont perdu, l'an dernier, sous forme de salaires impayés, un grand total de \$850,000. La plupart des moulins de cette province étant assujettis au contingentement, ils doivent, de ce fait, partager leur production avec les industries-sœurs. Tel n'est pas le cas dans l'Ontario où ce partage est à peu près inexistant. Nos fabricants de papier à journal se trouvent donc, par rapport à ceux de l'Ontario, dans une situation fort désavantageuse, une situation que, si elle était portée à leur attention, nos voisins, avec le bon sens et le fair-play qui les caractérisent, ne voudraient pas voir se prolonger.

Le gouvernement de Québec ne peut, à lui seul, amener ce changement désirable et désiré. Le contingentement du papier à journal est le résultat d'une entente entre les deux provinces. Les exemptions dont il est question ci-dessous ne seront abolies et nos ouvriers n'obtiendront le salaire et les heures d'ouvrage auxquels ils ont droit que par le consentement du gouvernement ontarien.

Le contingentement est une mesure qui remonte à trois années bientôt. Il avait pour but de répartir autant que possible le rendement dans les centres industriels qui tirent de la forêt le gros de leur revenu. Tout en constituant une entrave assez sérieuse au commerce, le contingentement n'en a pas moins empêché telle ville ou telle région forestière de rester inactive alors que d'autres villes et d'autres régions forestières eussent, dans des conditions différentes, été florissantes. Il convient de rappeler, en passant, que le contingentement ne restreint pas la production, mais qu'il tend plutôt à la disséminer. Il ne faut pas oublier, non plus, que cet arrangement n'a provoqué aucune hausse indue, puisque le prix du papier à journal est resté ce qu'il était avant le contingentement.

Le principal grief provient de ce que le contingentement ne semble pas s'appliquer partout au même degré. C'est ainsi que les moulins de la "Chicago Tribune" jouissent de l'exemption. Et, parce que les moulins de ce puissant journal d'outre-frontière ont, sur les établissements similaires, un pareil avantage, il résulte que quelques-uns d'entre eux, notamment dans l'Ontario, ont réussi à se faire également exempter de ce qui devait, au début, s'étendre à tous sans exemption. Nous voyons par conséquent l'On-

tario prospérer aux dépens du Québec.

Le gouvernement ontarien devrait, sans plus tarder, abolir l'exemption dont bénéficient les moulins de la "Chicago Tribune". Si, en toute justice pour Québec et pour le plus grand bien de l'unité nationale, le gouvernement ontarien se rend à cette supplique, on verra du coup cesser toutes les autres exemptions et les ouvriers des deux provinces être à nouveau sur un pied d'égalité.

Nous ne comprenons d'ailleurs pas bien pourquoi la "Chicago Tribune" serait l'objet d'un traitement de faveur. Ce journal, comme on sait, est loin de se montrer très sympathique à la cause dont ses confrères de ce côté-ci de la ligne quarante-cinquième se sont faits jusqu'ici les champions. La "Winnipeg Free Press" écrivait à son sujet: "Nous pourrions citer, par exemple, la "Chicago Tribune", qui n'est pas tant, ainsi que nous le disait quelqu'un de sa propre ville, un journal isolationniste qu'un organe ouvertement antibritannique." Et le "Star", de Montréal, faisant allusion à une causerie radiophonique du colonel Robert-R. McCormick, propriétaire de la même feuille américaine, y allait des commentaires suivants: "Cet

avancé du colonel McCormick à l'effet que les troupes anglaises ont abandonné les Français à leur sort et se sont rendues presque sans résistance est l'une des pires calomnies qui se soient, depuis le commencement des hostilités, glissées dans la presse, y compris la presse allemande et ses mensonges éhontés."

La loyale province de l'Ontario — et ce mot, qu'on veuille bien nous croire, n'a rien ici de blessant — la loyale province de l'Ontario ne voudra pas permettre à la "Chicago Tribune" de jouir, dans l'industrie du papier à journal, de faveurs qui sont devenues, pour sa voisine du Québec, un préjudice dont elle a certes lieu de se plaindre.

HEURE CATHOLIQUE

Dimanche, à 2h., à C K A C

La causerie doctrinale à l'Heure catholique organisée par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, est consacrée cette année aux Droits royaux de Jésus-Christ. Le conférencier est le R. P. Joseph Ledit, de la Compagnie de Jésus, ancien directeur des "Lettres de Rome", attaché maintenant à l'Ecole Sociale Populaire. Il parlera le dimanche, 8 décembre, du Christ-Roi et de la Vierge Marie. Cette causerie a lieu à 2h., au poste C K A C. Elle sera suivie d'une chronique d'actualité sociale.

"Relations"

"L'Ordre Nouveau" du 20 novembre annonce sa transformation prochaine en une revue mensuelle dont le champ d'action sera plus étendu. "La nouvelle revue s'intéressera comme "L'Ordre Nouveau" à la question sociale. Celle-ci restera au premier plan. Mais elle n'exclura pas les autres questions: questions familiales, morales, nationales, questions d'éducation et d'Action catholique, qui se posent de façon impérieuse dans notre pays. Ces questions intimement liées à l'ordre, à

la justice, à la religion. Notre revue ne peut les ignorer."

Publiée par l'Ecole Sociale Populaire, la nouvelle revue aura pour titre "Relations" et paraîtra en fascicules de 32 pages, format magazine, dès janvier prochain. Une équipe de collaborateurs ecclésiastiques et laïcs s'efforcera d'étudier les problèmes du jour, tels qu'ils se présentent à nous au Canada, et d'en donner une vue juste, accompagnée de solutions adaptées à nos besoins actuels et conformes à nos aspirations religieuses et nationales.

L'abonnement à "Relations" est de \$2.00 par année. De mensuelle, la revue viendra bi-mensuelle le plus tôt possible. On s'abonne à l'Ecole Sociale Populaire, 1961 rue Rachel Est, Montréal.

Conseils utiles

Nettoyage des taches de vin et de fruits

Il suffit, dans beaucoup de cas,

pour faire disparaître ces sortes de taches, de tenir l'endroit taché au-dessus de la vapeur de soufre répandue par une ou deux allumettes allumées. Si ce moyen est insuffisant, il faut avoir recours au sel d'oseille, ou à l'acide citrique, ou à l'acide tartrique dans de l'eau; mais il est très dangereux d'employer ces acides pour les couleurs délicates, qu'elles rongeraient irrémédiablement.

Pour redonner aux soieries blanches leur éclat

Il arrive qu'après plusieurs lavages, la soie des chemisiers, des combinaisons, des dessous, soit jaunie, ternie par le contact de l'eau. Pour éviter cet inconvénient, ajoutez un demi-verre de lait froid à l'eau dans laquelle vous rincerez la pièce que vous venez de laver.

Nettoyage de la mousseline

Pour laver de la mousseline on

fait bouillir un litre de son dans cinq litres d'eau. La mousseline se met à l'eau bouillante: elle s'y frotte d'elle-même. Un coulage d'eau froide ensuite enlève le son. Il reste alors à faire sécher et à repasser sans empois, le son en tenant lieu.

Taches de peintures à l'huile, poix, goudron

Ces taches s'enlèvent ordinairement par une application d'essence de térébenthine. Si celles de peinture résistent, il faudra avoir recours au sulfure de carbone. Les taches anciennes exigent l'emploi du chloroforme. Les taches de poix et de goudron anciennes peuvent également disparaître par le procédé suivant: étendez dessus une couche de beurre et laissez-la sécher quelques instants; quand la tache sèche sera ramollie, enlevez-la avec de l'essence de térébenthine, puis avec de la benzine s'il en est besoin.

Deux sages conseils de Molson

pour les Fêtes!



... et surtout, n'oubliez pas de vous approvisionner de

MOLSON

... la bière toujours préférée des Canadiens

Quand vous serez fatigué d'aller dans les magasins, dites simplement:

"POUR MOI TOUJOURS MOLSON"

Homme de Chantier Louange la Mixture Buckley comme Remède Epatant contre la TOUX de GRIPPE

Le bûcheron n'est pas homme facilement abattu, mais il ne fallut qu'un peu de Mixture Buckley pour le remettre sur pied! Lisez ce que W. G. McClure, à Cowichin Lake, C.B. nous dit: "Une forte grippe m'avait donné une telle toux que je fus forcé de me coucher. Le contre-maître m'apporta une bouteille de Mixture Buckley dont l'effet me remis sur pied. Vous pouvez vous servir de ce témoignage et recommander ce remède à tous." La Mixture Buckley fut préparée dans un seul but — soulager en très peu de temps, la toux, le rhume, la grippe, la bronchite, etc. Constatez-en la preuve à votre première toux ou rhume. N'expérimentez pas. Achetez la Mixture Buckley.

PLUS DE 10 MILLIONS DE BOUTEILLES DÉJÀ VENDUES!

BUCKLEY'S MIXTURE

NOTRE FEUILLETON.

Les Anciens Canadiens

par Philippe-Aubert de Gaspé

(Courtoisie de la Librairie Beauchemin, Montréal.)

(suite)

— "Garde ta pitié pour toi-même: tu en auras besoin, lorsque tu porteras dans tes bras le corps sanglant de celui que tu appelles maintenant ton frère! Je n'éprouve qu'une grande douleur, ô Achibald de Locheill! c'est celle de ne pouvoir te maudire! Malheur! malheur! malheur!"

Aussi Arché, sans égard à la position critique dans laquelle il se trouvait, à la responsabilité qui pesait sur lui pour le salut de ses soldats, fit faire halte à sa compagnie, et s'avança au-devant de Jules, sa claymore dirigée vers la terre. Un seul instant toute la tendresse du jeune Français pour son frère d'adoption sembla se réveiller en lui; mais réprimant ce premier mouvement de sensibilité, il lui dit d'une voix creuse et empreinte d'amertume:

— Défendez-vous, monsieur de Locheill, vous aimez les triomphes faciles. Défendez-vous! Ah! traître!

A cette nouvelle injure, Arché, se croisant les bras, se contenta de sa voix la plus affectueuse:

— Toi aussi, mon frère Jules, toi aussi tu m'as condamné sans m'entendre!

A ces paroles d'affectueux reproches, une forte secousse nerveuse acheva de paralyser le peu de force qui restait à Jules; l'épée lui échappa de la main, et il tomba la face contre terre. Arché fit puiser de l'eau dans le ruisseau voisin par un de ses soldats; et sans s'occuper du danger auquel il s'exposait, il prit son ami dans ses bras et le porta sur la lisière du bois, où plusieurs blessés tant Français que Canadiens, touchés des soins que l'Anglais donnait à leur jeune officier, n'eurent pas même l'idée de lui nuire, quoique plusieurs eussent rechargé leurs fusils. Arché, après avoir visité les blessures de son ami, jugea que la perte de sang était la seule cause de la syncope; en effet, l'eau glacée qu'il lui jeta au visage, lui fit bien vite reprendre connaissance. Il ouvrit les yeux, les leva un instant sur Arché, mais ne proféra aucune parole. Celui-ci lui sera une main, qui parut répondre par une légère pression.

— Adieu, Jules, lui dit Arché; adieu, mon frère! le devoir impérieux m'oblige de te laisser; nous reverrons tous deux de meilleurs jours.

Et il rejoignit en gémissant ses compagnons.

— Maintenant, mes garçons, dit de Locheill après avoir jeté un coup d'oeil rapide sur la plaine, après avoir prêté l'oreille aux bruits confus qui en sortaient, maintenant mes gar-

çons, point de fausse délicatesse, la bataille est perdue sans ressource; montrons à présent l'agilité de nos jambes de montagnards, si nous voulons avoir la chance d'assister à d'autres combats; en avant donc, et ne me perdez pas de vue.

Profitant alors, avec une rare sagacité, de tous les accidents de terrain, prêtant l'oreille de temps en temps aux cris des Français acharnés à la poursuite des Anglais, qu'ils voulaient refouler sur la rivière Saint-Charles, de Locheill eut le bonheur de rentrer dans la ville de Québec, sans avoir perdu un seul homme de plus. Cette vaillante compagnie avait déjà assez souffert; la moitié était restée sur le champ de bataille; et de tous les officiers et sous-officiers, de Locheill était le seul survivant.

Honneur au courage malheureux! Honneur aux mânes des soldats anglais dont les corps furent enterrés pêle-mêle avec ceux de leurs ennemis, le 28 avril 1760. Honneur à ceux dont on voit encore les monceaux d'ossements reposer en paix près du moulin de Dumont dans un embrassement éternel! Ces soldats auront-ils oublié leurs haines invétérées pendant ce long sommeil, ou se sont-ils prêts à s'entr'égorgier de nouveau, lorsque la trompette du jugement dernier sonnera le dernier appel de l'homme de guerre sur la vallée de Josaphat?

Honneur à la mémoire des guerriers français dont les plaines d'Abraham recouvrent les corps sur le sinistre champ de bataille de l'année précédente. Auront-ils mémoire, après un si long sommeil, de leur dernière lutte pour défendre le sol de leur patrie passée sous le joug de l'étranger? Chercheront-ils, en s'éveillant, leurs armes pour reconquérir cette terre que leur courage trahi n'a pu conserver? Les héros chantés par les poètes de la mythologie, conservaient leurs passions haineuses dans les Champs-Élysées; les héros chrétiens pardonnent en mourant à leurs ennemis.

Honneur au courage malheureux! Si les hommes, qui fêtent l'anniversaire d'une grande victoire glorieusement disputée, avaient dans l'âme une parcelle de sentiments généreux, ils apprendraient au brillant pavillon national, u drapeau à la couleur sombre avec cette légende "Honneur au courage malheureux!" Parmi les guerriers célèbres dont l'histoire fait mention, un seul, le lendemain d'une victoire mémorable, se découvrit avec respect devant les captifs en présence de son nombreux état-major, et prononça ces paroles dignes d'une

grande âme: "Honneur, messieurs, au courage malheureux!" Il voulait sans doute, que les Français, dans leurs triomphes futurs, fissent la part de gloire aux vaincus qui en étaient dignes; il savait que chacune de ses paroles resterait à jamais gravée sur le marbre de l'histoire. Les grands guerriers sont nombreux; la nature avare prend des siècles pour enfanter un héros.

Le champ de bataille offrait un bien lugubre spectacle après la victoire des Français: le sang, l'eau et la boue adhéraient aux vêtements, aux cheveux, aux visages mêmes des morts et des blessés étendu çà et là sur un til de glace; il fallait de pénibles efforts pour les dégager. Le Chevalier de Lévis fit prendre le plus grand soin des blessés des deux nations, dont le plus grand nombre fut transporté au couvent des Dames Hospitalières de l'Hôpital Général. L'hospice et ses dépendances furent encombrés de malades. Tout le linge de la maison fut déchiré pour les pansements; il ne resta aux bonnes religieuses que les habits qu'elles portaient sur elles le jour de la bataille. Toujours altérées de charité chrétienne, elles eurent une rare occasion de se livrer aux pénibles devoirs que cette charité impose à celles qui, en prononçant leurs vœux, en ont fait un culte et une profession.

Le général Murray, rentré, après sa défaite, dans la cité de Québec qu'il avait fortifiée d'une manière formidable, opposait une rigoureuse résistance au chevalier de Lévis, lequel n'avait d'autre matériel de siège que vingt bouches à feu pour armer ses batteries: c'était plutôt un blocus qu'un siège régulier que les Français prolongeaient, en attendant des secours qu'ils ne reçurent jamais de la mère patrie.

Le chevalier de Lévis qui avait à cœur de montrer les soins qu'il donnait aux blessés ennemis, s'était prêté de la meilleure grâce du monde à la demande du général anglais d'envoyer trois fois par semaine un de ses officiers visiter les malades de sa nation transportés à l'Hôpital-Général. De Locheill savait que son ami devait être dans cet hospice avec les officiers des deux nations; mais il n'en avait reçu aucune nouvelle. Quoique dévoré d'inquiétude, il s'était abstenu de s'en informer pour ne point donner prise à la malveillance, dans la fausse position où ses anciennes relations avec les Canadiens l'avaient mis. Il était cependant naturel qu'il désirât rendre visite à ses compatriotes; mais, avec la circonspection d'un Écossais, il n'en fit rien paraître; et ce ne fut que le dixième jour après la bataille, lorsque son tour vint naturellement, qu'il se rendit à l'hospice, escorté d'un officier français. La conversation, entre les deux jeunes gens, ne tarit pas pendant la route.

— Je ne sais, dit à la fin de Locheill, si ce serait une indiscretion de ma part de vous demander à parler privément à la supérieure de l'hospice?

— Je n'y vois pas d'indiscretion, répondit le Français, mais je crains, moi, d'enfreindre mes ordres en vous le permettant: il m'est ordonné de vous conduire près de vos compatriotes, et rien de plus.

— J'en suis fâché, dit l'Écossais d'un air indifférent: ça sera un peu contrariant pour moi; mais n'en par-

lons plus.

L'officier français garda le silence pendant quelques minutes, et se fit, à part de lui, que son interlocuteur, parlant la langue française comme un Parisien, avait probablement lié connaissance avec quelques familles canadiennes enfermées dans les murs de Québec; qu'il était peut-être chargé de quelque message de parents ou d'amis de la supérieure, et qu'il se-rait cruel de refuser sa demande. Il reprit donc après un moment de silence:

— Comme je suis persuadé que ni vous, ni madame la supérieure n'avez dessein de faire sauter nos batteries, je ne crois pas, après tout, manquer à mon devoir, en vous accordant l'entretien secret que vous demandez.

De Locheill, qui comptait sur cette entrevue pour opérer une réconciliation avec son ami, eut peine à réprimer un mouvement de joie, et répondit cependant d'un ton d'indifférence: — Merci, monsieur, de votre courtoisie envers moi et cette bonne dame. Vos batteries, protégées par la valeur française, ajouta-t-il en souriant, sont en parfaite sûreté, lors même que nous aurions de mauvais desseins.

Les passages de l'hospice qu'il fallait franchir avant de pénétrer dans le parloir de la supérieure, était littéralement encombrés de blessés. Mais Arché, n'y voyant aucun de ses compatriotes, se hâta de passer outre. Après avoir sonné, il se promena de long en large, dans ce même parloir où la bonne supérieure, tante de Jules, leur faisait jadis servir la collation, dans les fréquentes visites qu'il faisait au couvent, avec son ami, pendant son long séjour au collège des Jésuites, à Québec.

La supérieure l'accueillit avec une politesse froide, et lui dit:

— Bien fâchée de vous avoir fait attendre; prenez, s'il vous plaît, un siège, monsieur.

— Je crains, dit Arché, que madame la supérieure ne me reconnaisse pas.

— Mille pardons, répliqua la supérieure: vous êtes monsieur Archibald Cameron de Locheill.

— Vous m'appeliez autrefois Arché, fit le jeune homme.

Les temps sont bien changés, monsieur de Locheill, répliqua la religieuse; et il s'est passé bien des événements depuis.

De Locheill fit écho à ces paroles, et répéta en soupirant:

— Les temps sont bien changés, et il s'est passé bien des événements depuis. Mais, au moins, madame, comment se porte mon frère Jules d'Haberville?

— Celui que vous appelez autrefois votre frère, monsieur de Locheill, est maintenant, je l'espère, hors de danger.

— Dieu soit loué! reprit de Locheill, toute espérance n'est pas maintenant éteinte dans mon cœur! Si je m'adressais à une personne ordinaire, il ne me resterait plus qu'à me retirer après avoir remercié madame la supérieure de l'entrevue qu'elle a daigné m'accorder, mais j'ai l'honneur de parler à la sœur d'un brave soldat, à l'héritière d'un nom illustré dans l'histoire par de hauts faits d'armes, par les nobles actions d'une dame d'Haberville (1); et, si madame veut le permettre, si madame veut oublier un instant les liens de tendre affection qui l'attachent à sa famille, si madame la supérieure

veut se poser en juge impartial entre moi et une famille qui lui serait étrangère, j'oserais alors entamer une justification, avec espoir de réussite.

— Parlez, monsieur de Locheill, repartit la supérieure, parlez, je vous écoute, non comme une d'Haberville, mais comme une parfaite étrangère à ce nom: c'est mon devoir, comme chrétienne, de le faire; c'est mon désir d'écouter, avec impartialité, tout ce qui pourrait pallier votre conduite cruelle et barbare envers une famille qui vous aimait tant.

(1) L'auteur fait ici allusion aux dames de Verchères, ses grand-tantes, qui, en l'année 1690, et en l'année 1692, défendirent un fort attaqué par les sauvages, et les repoussèrent. La tradition dans la famille de l'auteur, est que ces dames, leurs servantes et d'autres femmes se vêtirent en hommes pour tromper les Indiens, tirèrent le canon, firent le coup de fusil en se multipliant sur tous les points attaqués, jusqu'à ce que les ennemis, pensant le fort défendu par une forte garnison, prissent la fuite.

(à suivre au prochain numéro)

La Minute Gaie

BIEN REPONDU

A une station de chemin de fer, trois prétendus esprits forts discutent dans le train.

Tout à coup, un prêtre monte dans le wagon.

— Oh! Monsieur le curé, lui dit l'un d'eux sur un ton bienveillant, vous savez sans doute la nouvelle?

— Et fier de son coup, il pousse du pied ses deux compères.

— Non, Monsieur, répond le curé, je n'ai pas lu les journaux.

— Comment, vous ne savez pas? Mais on ne parle que de cela!

— Non vraiment, Monsieur.

— Et bien, je suis heureux de vous l'apprendre: c'est que... le diable est mort!...

— Oh! alors, reprend le prêtre, comme j'ai toujours eu pitié des orphelins, je vous prie d'accepter ces quelques sous.

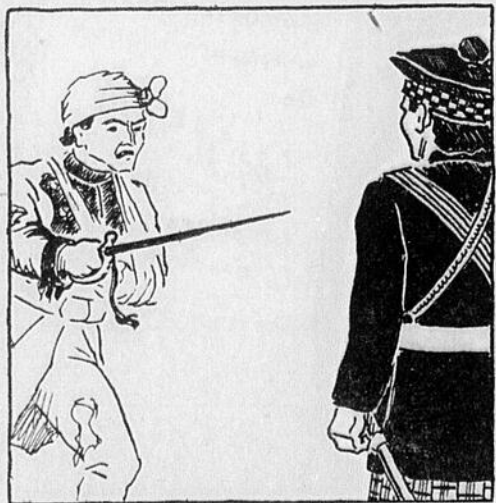
Sous les rires des témoins, notre homme, pâle de colère, démenagea en vitesse.

Lisez et Faites Lire Votre Journal

Illustrateur: Jean-Marie Massicotte, Montréal.

Commentateur: Pierre Deléan, Cap-de-la-Madelaine, Éditeur: L'Ass. Cath. des Voyageurs de Commerce, Section des Trois-Rivières.

Les Anciens Canadiens



Arché fit faire halte à sa compagnie et s'avança au-devant de Jules. Un instant toute la tendresse du jeune français pour son frère d'adoption sembla se réveiller en lui; mais, réprimant ce premier mouvement de sensibilité, il lui cria d'une voix empreinte d'amertume: "Défendez-vous, monsieur de Locheill, vous aimez les triomphes faciles. Défendez-vous, traître."

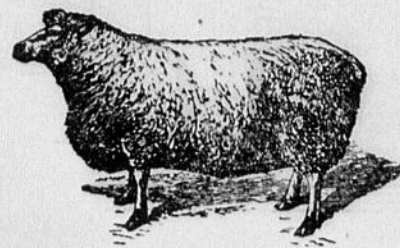
A cette nouvelle injure, Arché se croisant les bras, se contenta de répondre de sa voix la plus affectueuse: "Toi aussi, mon frère Jules, tu m'as condamné sans m'entendre." A ces paroles, une forte secousse nerveuse acheva de paralyser le peu de force qui restait à Jules; l'épée lui échappa de la main et il tomba la face contre terre.

Arché fit puiser de l'eau dans le ruisseau voisin et sans s'occuper du danger auquel il s'exposait, il prit son ami dans ses bras et le porta sur la lisière du bois. Après avoir examiné ses blessures, il jugea que la perte de sang était la seule cause de la syncope; en effet, l'eau glacée qu'il lui jeta au visage lui fit reprendre connaissance. "Adieu Jules, adieu mon frère le devoir m'appelle, nous reverrons de meilleurs jours!"

Dans la ville, le chevalier de Lévis faisait prendre le plus grand soin des blessés des deux nations dont le plus grand nombre fut transporté au couvent des Dames Hospitalières. L'hospice et ses dépendances furent encombrés de malades. Tout le linge de la maison fut déchiré pour les pansements; il ne resta aux bonnes religieuses que les habits qu'elles portaient le jour de la bataille.



AGRICULTURE



La coopérative fédérée de Québec

fournit les commentaires suivants sur le marché

BEURRE: —

Notre marché au beurre a continué à afficher une tenue des plus vigoureuse durant cette semaine qui vient de se terminer.

Un mouvement d'achats beaucoup plus accéléré, non seulement pour alimenter les besoins immédiats, mais notamment pour livraisons futures, et une offre des plus restreinte contribuèrent à un autre raffermissement assez marqué dans les cotes.

Au cours de l'avant-midi, le 2 décembre, les prix du beurre No 1, pasteurisé, au gros, variaient de 31 5/8¢ à 31 3/4¢ la livre et le beurre frais de 31 3/8¢ à 31 1/2¢ la livre.

FROMAGE: —

Le contrat intervenu entre le Ministère Britannique des Approvisionnements et le Gouvernement Canadien permet de maintenir ce marché dans un état stable.

VOLAILLES VIVANTES: —

Au début de la semaine, par suite de forts arrivages excédant quelque peu la demande, la distribution fut lente et les prix de tendance à fléchir. Cependant, la réduction subite et considérable dans les arrivages des derniers jours raviva les activités et les prix se raffermirent remarquablement.

VOLAILLES ABATTUES: —

(Poules Abattues)

Arrivages modérés et régulièrement absorbés aux prix actuels.

(Poulets Abattus)

Arrivages plus abondants et distribution plus lente. Légère baisse des prix.

(Dindes Abattues)

Une offre d'oiseaux plus considérable de provenance des Provinces de l'Ouest pour livraison d'ici Noël et à des prix inférieurs à ceux en cours actuellement sur nos marchés de l'Est a ralenti la demande. Les distributeurs sont conséquemment hésitants et les prix sont instables.

(Oies Abattues)

Arrivages restreints. Demande excellente et prix stables.

OEUFs: —

(Montréal et Québec)

Une assez forte augmentation d'arrivages et une pression de vente plus apparente ont causé une baisse de prix variant de 3¢ à 5¢ la douzaine sur les œufs des catégories "A Gros" et "A Moyens".

Les autres catégories sont plus recherchées et les prix plus stables.

VEAUX ABATTUS: —

(Montréal et Québec)

Légers arrivages. Bonne demande et prix fermes.

PORCS LIVRES ABATTUS: —

(Montréal et Québec)

Marché plus stable et prix soutenus.

ANIMAUX VIVANTS

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 2 décembre, 1940 par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

PORCS: —

B1 — (135 — 175) (Bacon) Prix de base. Vendus vivants: Nourris et abreuvés: 8.25. Par camions: On offre 8.35c. Truies: 5.00. 5.50c. Vendus abattus: On offre 10.85 — 11c.

Prime: A ou Select (140 — 170 lbs) Poids chaud abattu: \$1.00.

RABAIS: —

B2 (125 à 135 lbs) .50¢
B3 (176 à 185 lbs) \$1.50
C1 et C2 (120 à 175 lbs) \$1.00
C3 (176 à 185 lbs) \$2.00
D1 et D2 (120 à 175 lbs) \$1.50
D3 (176 à 185 lbs) \$2.50
Légers — 119 lbs et moins \$1.50
Légers — Moins de 100 lbs \$2.00
Pesants (186 à 205 lbs) \$3.00
Extra Pesants — (206 à 220 lbs) \$2.50 du 100 lbs.

Extra Pesants — (220 et plus) \$3.00 du 100 lbs.

Demi castrats — Coupe de \$4.00 par tête.

Meurtris — Coupe de \$2.50 par tête.

VEAUX DE LAIT: —

Choix 10.50—11.00
Bon 10.00—10.50
Moyen 9.00—9.50
Commun 7.00—8.00
D'herbe 4.00—5.00

BOUVILLONS: —

Choix 8.50—9.00
Bon 7.25—8.00
Moyen 6.25—7.00
Commun 4.50—5.00

AGNEAUX DU PRINTEMPS: —

Bon 10.00
Non castrés 8.00
Communs 8.00

MOUTONS: —

Bon 4.50—5.25
Commun 3.00—3.50

TAURES: —

Choix (Type à boucherie) 6.50—7.00
Bonne 6.00—6.50
Moyenne 4.50—5.00
Commune 3.50—4.00

VACHES: —

Choix (Type à boucherie) 5.25—5.50
Bonne 4.75—5.00
Moyenne 3.75—4.50
Commune 3.00—3.50
Très Com. 2.50—3.00

TAUREAUX: —

Choix (Type à boucherie) 5.50—6.00
Bon 4.25—4.75
Moyen 3.50—4.00
Commun 3.25—3.50

Prix de Remise

Semaine finissant le 30 novembre 1940.

POULES VIVANTES: —

A—5 lbs et plus 17 1/2¢
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 15¢

C—3 lbs jusqu'à 4 lbs 13 1/2¢
COQS 11 1/2¢

POULETS VIVANTS "A ROTIR"

(GRIS ET BLANCS)

A—6 lbs et plus 18 3/4¢
B—5 lbs jusqu'à 6 lbs 17¢
C—4 lbs jusqu'à 5 lbs 15¢
D—3 lbs jusqu'à 4 lbs 12 1/2¢

POULETS VIVANTS "A ROTIR" ROUGES

A—6 lbs et plus 17¢
B—5 lbs jusqu'à 6 lbs 15¢
C—4 lbs jusqu'à 5 lbs 14¢
D—3 lbs jusqu'à 4 lbs 12¢

LAPINS VIVANTS: —

5 lbs et plus — la lb 10¢

N-B. — Les poulets de pesantiers moindres et de mauvaise qualité qui n'entrent pas dans ces catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.

OEUFs: —

A—(Gros) 40 1/2¢
A—(Moyens) 36 1/2¢
B— 29 1/2¢
A—(Poulettes) 34 1/2¢
C— 24 1/2¢

VEAUX ABATTUS: —

(Engraissés au lait)

Bons 14 1/2¢
Moyens 13¢
Communs 12¢

POULETS ABATTUS: —

(Engraissés au lait)

Spécial — 6 lbs et plus 26 1/2¢
A—6 lbs et plus 25 1/2¢
A—5 lbs jusqu'à 6 lbs 24 1/2¢
B—6 lbs et plus 22 1/2¢
B—5 lbs jusqu'à 6 lbs 21 1/2¢
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 20 1/2¢

POULETS ABATTUS: —

(Sélectionnés)

Spécial — 6 lbs et plus 25 1/2¢
A—6 lbs et plus 24 1/2¢
A—5 lbs jusqu'à 6 lbs 23 1/2¢
B—6 lbs et plus 21 1/2¢
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 19 1/2¢
B—5 lbs jusqu'à 6 lbs 20 1/2¢
C—6 lbs et plus 18 1/2¢
C—5 lbs jusqu'à 6 lbs 17 1/2¢
C—4 lbs jusqu'à 5 lbs 16 1/2¢
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs 15 1/2¢

POULES ABATTUES: —

(Sélectionnées)

Spécial — 5 lbs et plus 21¢
A—5 lbs et plus 20¢
A—4 lbs jusqu'à 5 lbs 19¢
A—3 lbs jusqu'à 4 lbs 18¢
B—5 lbs et plus 17¢
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 16¢
B—3 lbs jusqu'à 4 lbs 15¢
C—5 lbs et plus 14¢
C—4 lbs jusqu'à 5 lbs 13¢
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs 12 1/2¢

JEUNES DINDES ABATTUES: —

A— 25¢
B— 23¢
C— 20¢
Vieilles mères dindes abattues: —
A— 18¢
B— 16¢
C— 14¢
Vieux Coqs-dindes 18¢

OIES ABATTUES: —

A— 18¢
B— 16¢
C— 14¢
Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 8% aux expéditeurs individuels et 5% aux coopératives affiliées.

PRIX DE REMISE POUR BEURRE ET FROMAGE — MONTREAL EN SUCCURSALE DE QUEBEC

Semaine finissant le 25 novembre 1940 inclusivement

BEURRE FRAIS: —

No. 1. Pasteurisé 30—9/16¢
No. 1. Non pasteurisé 30—1/16¢
No. 2. 29—9/16¢

Semaine finissant le 26 novembre 1940 inclusivement

FROMAGE: —

BLANC:
No. 1. 13 1/2¢
No. 2. 13 1/2¢
No. 3. 12¢

COLORE:
No. 1. 13 1/2¢
No. 2. 13 1/2¢
No. 3. 12¢
N-B. — Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.

Les "Atocas" du Québec

Lemieux, situé en bordure des lignes du Canadien National dans le comté de Nicolet, connaîtra prochainement un grand essor.

Des expériences de culture de canneberge, communément appelée "Atocas", y ont été tentées ces dernières années et sont déjà couronnées de succès. Cette année, plus de 25 arpents de terre mis en culture produiront ce petit fruit rouge que l'on sert avec la dinde de Noël et du Jour de l'An.

Si l'on prend en considération le chiffre d'importation annuelle de la canneberge dans la province de Québec, qui s'élève à quelque \$300,000, Lemieux sur le parcours de l'"Océan Limitée", deviendra un concurrent sérieux des centres de production des provinces Maritimes et des Etats-Unis.

Voyages d'agrément aux Etats-Unis

Le Canada a un besoin pressant d'avions, de moteurs et pièces pour avions ainsi que d'autre matériel essentiel pour la poursuite de la guerre. Presque tout ce matériel doit être acheté aux Etats-Unis et doit être payé au comptant en dollars des Etats-Unis. A cette fin, on doit s'abstenir de faire appel aux ressources du pays en échange étranger pour des fins moins importantes, tel que voyages d'agrément.

C'est pourquoi le gouvernement a prié les Canadiens de renoncer aux voyages de plaisir aux Etats-Unis. Pour tout cela le Canada ne dépense pas moins d'argent aux Etats-Unis qu'auparavant. Comme question de fait, nos dépenses ont atteint un niveau record. Il s'agit de décider de l'importance relative des fins pour lesquelles nos ressources en change étranger doivent être utilisées. Les avions et autre matériel de guerre sont sans contredit plus importants au point de vue de l'intérêt national que les voyages d'agrément de nos citoyens aux Etats-Unis.

Un résident du Canada doit avoir un permis pour apporter des dollars canadiens ou des dollars des Etats-Unis aux Etats-Unis. La Commission de contrôle du change étranger fournit des dollars des Etats-Unis et accorde des permis pour apporter ces fonds en dehors du Canada lorsqu'il s'agit de voyages d'affaires, de voyage de santé et dans certains autres cas particuliers. Des arrangements spéciaux ont aussi été pris permettant aux Canadiens résidant dans les localités avoisinant la frontière de continuer leurs relations sociales normales avec leurs amis dans les localités américaines voisines. D'autre part, les Canadiens qui désirent aller aux Etats-Unis par plaisir n'auront pas la permission d'apporter en dehors du Canada soit des dollars canadiens ou des dollars des Etats-Unis.

Les Canadiens qui ne se conforment pas aux règlements et tentent d'apporter de l'argent ne dehors du pays sans la permission de la Commission se rendent passibles de poursuite.

UNE SCIENCE DE PARADIS

Nous cherchons notre joie trop loin ou trop bas. . . Elle réclame l'air des cimes. . .

Quel est le secret de tant d'êtres qui semblent privilégiés et que le sourire intérieur n'abandonne jamais tout à fait? Quoi qu'il advienne, on les voit conserver leur sérénité. Ils ignorent cet incurable ennui qui torture souvent de grands esprits. Leur égalité d'âme met quelque chose de divin dans leurs actes, dans leurs paroles, dans leur physionomie elle-même. Une joie constante rayonne en eux. C'est la douceur des grands lacs à la surface argentée.

Leur secret? Il est dans une conversation muette, mais permanente, avec l'au-delà. Leur cœur est en paix parce que leur esprit est en Dieu. Ces êtres heureux ont entendu et compris la voix de l'ange qui apparut aux bergers dans la nuit de Noël et qui leur dit: "Je vous annonce une grande joie."

M. Carton de Wiart

On ne saurait goûter de plus douces joies que celles dont on enrichit les autres et qu'on partage avec eux; les présents de joie que nous faisons à nos frères, nous les recevrons de nouveau de leurs mains, augmentés et enrichis.

Mgr Keppler.

Que votre vie soit embellie par l'affection et le dévouement de ceux que vous aimez.

Saint François de Sales.

LOUISEVILLE EN ACTIVITÉ

par VERVILLE

LA VOIX D'UN MAÎTRE

"Notre ignorance de l'anglais n'est pas la première, ni la deuxième, ni même l'une des principales causes de notre déchéance économique, et ceux qui préconisent un enseignement plus intensif de l'anglais comme panacée à nos maux, et comme moyen de relèvement économique, trompent délibérément ou non le peuple qui a droit à la vérité et mettent de l'avant une théorie qui peut mener en peu de temps le peuple canadien-français à l'anglicisation complète. C'est là une question qui relève exclusivement de la pédagogie et tous les pédagogues avertis, non seulement de la province de Québec, mais du monde entier, sont unanimes à déclarer que faire apprendre aux enfants qui n'ont pas encore atteint d'une façon générale leur dixième année, et qui par conséquent, ne possèdent encore que les rudiments de leur langue maternelle est absolument antipédagogique."

C'est ce qu'a déclaré M. l'abbé Lionel Groulx, professeur d'histoire du Canada à l'Université de Montréal, en adressant la parole aux membres anciens et actuels du Cercle Maisonneuve de la J. I. C. (Jeunesse Indépendante Catholique) qui fêtaient le 20e anniversaire de la fondation de leur Cercle.

"Personne, dans la province de Québec, n'est opposé à l'enseignement de l'anglais, pas même moi. Mais encore faut-il que cet enseignement suive les données de la pédagogie la plus élémentaire. Si l'on trouve tant de jeunes garçons qui sont obligés de quitter l'école pour travailler et gagner leur vie et parfois celle de leur famille, dès l'âge de 13 ou 14 ans et souvent plus jeunes, c'est qu'il existe quelque part un désordre social, scolaire ou familial. C'est ce désordre social, scolaire ou familial qu'il faut corriger et non pas l'intelligence de l'enfant qu'il faut gâcher."

"Pour pouvoir nous relever économiquement, il faut que nous constituions une 'armature morale'. Il nous faut tout d'abord accepter la nécessité de ce relèvement et ensuite nous donner la volonté d'opérer le redressement, aussi restaurer notre conception générale de l'argent et de la richesse. Nous avons le tort de considérer l'argent comme moyen de jouissance, alors que les Anglais et les Américains s'en servent plutôt comme d'un levier de commande. Nous sommes un peuple de prodiges. Nous avons perdu nos belles habitudes d'économie héritées de nos ancêtres pour nous jeter dans des dépenses folles sans souci du lendemain."

"Nous manquons de techniciens. Se rend-on compte que les 2-3 des étudiants à l'Ecole technique de Montréal sont de langue anglaise dont la moitié est juive? Il nous faut nous refaire une idéologie sur le rôle de l'économie dans une nation et ce problème est encore plus grave chez nous parce nous sommes un peuple jeune."

"La pauvreté mène à la vertu, mais la misère mène à la révolte, et nous avons beaucoup trop de misères parmi nous".

—000—

Le conférencier s'adresse ensuite tout particulièrement à la jeunesse, à celle de l'action catholique. Il la félicite de faire ce qu'il appelle de l'"aviation morale", mais il ajoute qu'il ne lui faut pas oublier que nous vivons sur la terre et que c'est le salut terrestre qui est urgent actuellement pour notre peuple. C'est sur la jeune génération qu'il compte pour sauver notre peuple du désastre, car dans toutes les classes de notre société ne se trouve aucune élite qui peut apporter le salut et la libération économique de notre peuple.

L'orateur termina son allocution en énumérant les raisons qu'a notre peuple de vivre et d'espérer en son salut: vivacité de la culture française et sa foi. Mais il faudra lutter, et lutter durement...

Le conférencier conclut: "Ne vaut-il pas mieux lutter et vivre que de vivre et mourir d'anémie?"

Billet de la Semaine

Ne considérez donc jamais, mon cher, ce qui vous arrive en comparaison hâtive avec ce qui arrive à vos amis: Ce serait vous causer de cuisants mais bien inutiles chagrins. Ce serait de plus un fléchissement inquiétant de votre caractère.

Rien de plus illogique en effet, rien de plus fréquent aussi que ce tic de toujours mettre en parallèle ses soucis, ses joies, avec ceux et celles des voisins. Songez plutôt que le sort le destin, la Faveur sourient également à tout le monde, au moins de temps à autre.

L'admettons néanmoins, et encore sur des observations de surface parfois déconcertantes, que certaines gens donnent bien l'impression d'être plus heureux, plus chanceux comme nous disons, que d'autres. Même s'ils payent souvent cher cette façade de bonheur, remarquez leurs attitudes et vous verrez vite que ce n'est pas tant le hasard qui les gâte que le singulier don d'opportunité dont ils

sont dotés et qu'ils utilisent avec une rare dextérité dans toute circonstance majeure.

Avoir le don d'opportunité signifie d'une personne qu'elle est pratique, calme, sûre d'elle, qu'elle sait juger, agir, s'abstenir, risquer parfois beaucoup, lutter surtout sans crainte de heurter qui que ce soit.

Aussi important à cultiver que le tact dont je vous ai déjà causé, le don d'opportunité joue une note essentielle dans le chant du succès pourchassé.

L'opportuniste — puisqu'il faut cette fois l'appeler de son vrai nom — a une force devant laquelle il faut s'incliner, bon gré, mal gré: Il a la vue claire, le geste remuant si non inquiet, il sait se faire servir par les circonstances, il est par moyen et par tactique avant tout un égoïste parfait.

Le don d'opportunité n'exige ni intelligence exceptionnelle, ni un cœur ben chaud et bien généreux, ni un esprit cultivé, ni une âme raffinée et c'est peut-être tout ce lest de brillant qui rend ce don plutôt

A bâtons rompus

TAXES FONCIERES. —

L'immeuble est la principale source de revenus des municipalités. Parce que le moyen est commode de se procurer les ressources dont elles ont besoin, on ne cesse d'augmenter les charges foncières. C'est toujours la propriété foncière qui est saignée à blanc.

Aussi, l'immeuble est-il gravement atteint et la situation pour les propriétaires devient intolérable si l'on greève davantage l'immeuble. Au lieu de le grever, il faut le soulager en créant en noir ville de nouvelles taxes, en répartissant davantage sur tout le monde le fardeau des taxes.

Le problème vaut la peine d'une solution équitable, car plus les taxes immobilières sont élevées, moins une ville prospère, parce que personne n'est encouragé à y bâtir, à y résider.

PILULE AMERE...

La Chambre des communes a entendu de la part du ministre des Finances, M. J.-L. Ilsley, un exposé de la politique financière du gouvernement libéral King-Lapointe. Le discours de M. Ilsley n'était pas le budget annuel: il ne contenait pas l'habituelle feuille de bilan et d'impôts. Il consistait plutôt en une revue des principes économiques sur lesquels le gouvernement appuie sa politique financière et en une justification des mesures que le ministère a prises depuis quelques mois. M. Ilsley a confirmé ce qu'on a dit ici souvent, à savoir que le gouvernement libéral King-Lapointe dépenserait environ un milliard de dollars au cours du présent exercice financier, seulement pour la guerre. Il a bien fait savoir au chef de l'opposition, M. R.-B. Hanson, que lorsqu'on demande un effort de guerre de plus en plus considérable, il faut s'attendre à des impôts onéreux. La population sera taxée, imposée, taillée, jusqu'à ce que cela lui fasse mal. Voilà au moins de la franchise.

LUI AUSSI, PARLE FRANC...

M. Wilfrid Lacroix, député libéral de Québec-Montmorency a fait le premier discours de la session contre l'ampleur nouvel-

suspect et particulièrement gênant chez nos amis qui en font matière à spéculation.

Si la fortune rapide, si un bonheur constant chez ces gens vous étonnent en vous dégoûtant un peu du calcul de l'échelle des valeurs, n'attribuez jamais ces résultats troublants à la chance, mais au pouvoir illimité de l'opportunisme.

Pouvez-vous, vous aussi, acquiescer ce don? Très certainement et avec d'autant plus de facilité que vous saurez vous contenter d'un bonheur extérieur à grand étalage, de la réussite matérielle seule. Il vous suffira de jeter au panier tout le bagage de vos rêves, de vos illusions. Mais, je ne vous garantis nullement que vous ne serez pas gros perdant à ce dangereux échange.

MOSAÏQUE

On s'inquiète; on se trouble, et ainsi on gâche ses plus belles impressions.

Les gens naturels, tels quels, qui se montrent tels, sont rarement ennuyeux.

La tristesse des églises le soir est émouvante; on y sent la grandeur du néant.

Les hommes célèbres ne ressemblent guère à l'idée qu'on s'en fait.

Les beaux mouvements sont la musique des yeux.

On ne souffre que par la volonté.

Certaines fautes sont des douleurs qui participent des mérites attachés à la douleur.

On souffre dans son bonheur, de tout ce qui est de la personne aimée et qui nous échappe. On souffre vraiment qu'elle ne vive pas de nous seul, par nous seul, et pour nous seul. On voudrait savoir tout de la personne aimée; on voudrait surtout avoir possédé tout son passé...

On est heureux ou misérable d'une idée.

Ce qui fait qu'on désire et qu'on aime, c'est une force double et terrible, une force plus puissante encore que la beauté.

La douleur: rien de tel pour aérer l'esprit.

le que semble prendre notre participation à la guerre. Il a déclaré: "En ce qui concerne notre participation économique et militaire nous la faisons actuellement d'une façon grandiose et même au delà des limites de notre capacité; cela sera de nature, je crois, nous empêcher de résoudre les problèmes que l'après-guerre fera surgir. Nous voulons le triomphe de l'Angleterre, qui lutte actuellement avec un courage admirable pour le maintien de son empire et l'édéal social et politique que représentent ses institutions. Mais de grâce, ne cessons pas de penser que nous sommes pays d'Amérique et qu'il est nécessaire d'avoir au moins une bonne pensée également pour le Canada qui, quoi qu'on en dise, est tout de même notre pays". M. Lacroix a dit aussi qu'il ne pense pas sans appréhension au voyage que le ministre de la Défense nationale, M. J.-L. Ralston, doit faire prochainement en Angleterre.

APPEL POUR LA SANTE GENERALE. —

Les autorités du ministère provincial de la santé et du bien-être social viennent de lancer à la population du Québec, un appel pressant en faveur de l'examen médical périodique.

On a constaté, en effet, depuis que le Canada est en guerre, qu'une forte proportion de nos jeunes gens est loin de jouir d'une santé parfaite. C'est à l'examen des recrues que cette constatation a été faite.

Par ailleurs, il avertit que les maladies coûtent \$311.000.000 par an dans notre pays. Si les précautions nécessaires à la prévention de ces maladies étaient prises toujours et partout, on pourrait réduire de moitié ce tribut que nous devons payer

tous les ans aux différentes maladies.

"Un spécialiste du ministère provincial de la santé et du bien-être social faisait observer récemment que, dans les maisons d'affaires, chaque année, au moins, on fait un inventaire général. Il n'y a pas de raison, ajoutait-il, pour qu'on n'en fasse pas autant quand il s'agit de l'organisme humain. Considérez l'automobiliste, par exemple: s'il veut que sa voiture fonctionne bien, ne gaspille pas d'huile et d'essence et ne s'use pas inutilement, il lui fait subir des inspections assez fréquemment. Le corps humain, conclut ce spécialiste, est un assemblage d'organes beaucoup plus délicats et compliqués que ceux de l'automobile; cependant, quels sont ceux et celles qui accordent à ces fragiles organes de chair, les soins qu'ils donnent à leur voiture d'acier?"

Il importe donc de surveiller étroitement son organisme et de confier au médecin de famille le soin d'en faire une revue générale assez fréquemment. C'est en prenant soin de votre corps que vous arriverez à l'âge mûr, et même à la vieillesse, avec des organes sains, ou au moins avec un appareil circulatoire et digestif convenables.

S'il y a des menuisiers qualifiés dans la région, qui désirent avoir un travail de longue durée, ils pourront s'adresser à:

M. Paul VANASSE, avocat
Louiseville, Qué.

CAUSERIE DU DOCTEUR

Par:
Pierre Chauveau, M. D.



Vitamines...

Cette vitamine joue un rôle physiologique très caractéristique. Elle maintient l'intégrité de la surface de l'épiderme dans la cornée, le nez, la gorge, le tube gastro-intestinal et urinaire. Sans cette vitamine, les membranes deviennent héritées, les cellules qui forment la peau sèchent et ont ainsi moins de résistance aux bactéries. C'est pourquoi les gens qui souffrent de la carence en vitamines A accusent des fatigues oculaires et ont une forte tendance à faire de l'infection dans le nez, la gorge et les sinus.

Une conséquence grave de cette déficience en vitamines A pour l'automobiliste c'est une mauvaise adaptation pour la nuit. Quand le trouble augmente il y a sécheresse de la cornée suivie d'infection, d'ulcération, le tout pouvant entraîner la perte de l'œil. En médecine on nomme cela de la xérophthalmie.

En résumé le manque de vitamine A est caractérisé par deux troubles essentiels: a) un trouble nutritif des cellules qui recouvrent un grand nombre de muqueuses, b) un accroissement du métabolisme basal.

Les signes digestifs précoces sont l'anorexie et la diarrhée. La diarrhée est simple; les selles sont vertes, glaireuses et ne sentent pas une

odeur plus forte qu'une selle ordinaire doit sentir. Il convient aussi d'ajouter que l'avitaminose A trouble le développement dentaire et la formation de l'émail.

Les effets de cette avitaminose A ont été analysés chez le singe par Elisabeth Verder. Les sept animaux utilisés souffrirent les uns de la huitième à la dixième semaine, les autres de la vingt-deuxième à la vingt-quatrième d'une diarrhée sévère sans modifications évidentes du suc de l'estomac, sans troubles oculaires. Une cécité temporaire apparaissait cependant chez deux jeunes singes quand ils étaient exposés à la lumière vive.

Notre besoin journalier est pour l'adulte de 3000 à 4000 unités internationales et de 6000 à 8000 unités pour l'enfant en croissance.

La vitamine A est largement distribuée dans la nourriture comme le lait, la crème, le beurre, les carottes, les tomates, la laitue, les épinards, les oeufs, le foie de veau, les rognons et les ris.

On combat le manque de vitamine A par l'huile de foie de morue et c'est par mesure de précaution que les médecins conseillent aux jeunes mamans de donner de l'huile de foie de morue à leurs enfants.

**Encouragez nos
annonceurs**

Magnifique concert à Varennes à l'occasion de la Ste-Catherine. Les artistes métropolitains au programme

Lundi soir dernier avait lieu à Varennes un magnifique concert organisé par les membres de l'Amicale du Collège de Varennes. Au bénéfice des Oeuvres de la Fabrique et de l'Amicale du Collège, sous le distingué patronage de Mgr Ferréol Jobin, curé. Ce concert eut lieu à la salle St-Louis. Ce concert avait été annoncé plusieurs semaines à l'avance dans les paroisses environnantes, aussi près de 500 personnes avaient pris place dans la salle et plus de 100 personnes ont dû retourner à la porte. Rien d'étonnant à ceci; lorsque l'on sait que les Artistes Métropolitains de Montréal prenaient part à ce concert. La réclame que l'on fit et la personnalité des artistes qui prirent part au programme ont assuré le succès de cette soirée.

M. C.A. Lachance, vice-président de l'Amicale agissait comme maître de cérémonie, et présenta tour à tour les artistes au public.

M. Raoul Dubois, enfant de la paroisse et universellement connu dans les groupes d'affaires et sportifs de la métropole, avait retenu les services des Artistes Métropolitains. Composés de Mme Flor Blanchard, soprano-dramatique; M. Wilfrid Duchesnay, folkloriste bien connu; M. Jos. Desjarlais, ténor; M. Marcel Saucier, violoniste et M. J. Avila Duchesnay, pianiste accompagnateur; lesquels se sont taillés un succès sans précédent.

A 8.15 hrs précises, Son Excellence Mgr Jobin, curé de la paroisse faisait son entrée dans la salle, accompagné de plusieurs membres du clergé des paroisses avoisinantes, au milieu des applaudissements de l'assistance. Lorsque Mgr Jobin eut pris son siège, M. C.A. Lachance, maître de cérémonies lui souhaita la bienvenue au nom de l'Amicale et présenta le premier artiste M. Jos. Desjarlais. Ce dernier chanta d'abord la Covatine extraite de l'Opéra "Martha" de Flotow et "Les yeux dont je rêve d'Esclavay". Il fut très applaudi. M. Desjarlais possède une magnifique voix de ténor dans toute la force du mot. Il dut revenir saluer plusieurs fois.

M. Lachance présenta ensuite M. Wilfrid Duchesnay, folkloriste bien connu. Il fut chaleureusement applaudi lorsqu'il apparut sur la scène. Il chanta d'abord "Les noms Canadiens" de M. Dupaigne P.S.S. et il avait eu l'heureuse idée d'inclure dans sa chanson les noms de tous les principaux citoyens de Varennes. Il fut applaudi à chaque couplet. En rappel, il chanta une vieille chanson de folklore intitulée "Le Père la neige" et comme on le rappelle de nouveau il chanta "Ca fait plaisir". M. Duchesnay dont la réputation n'est plus à faire comme folkloriste a été très goûté. Car ses émissions radio-phoniques, ses disques et ses tournées l'ont rendu très populaire et c'est à juste titre qu'on l'a surnommé le digne continuateur de Charles Marchand.

Puis apparut sur la scène Mme Flor Blanchard. Soprano dramatique, à la voix chaude et puissante dont la réputation a franchi les frontières, au fait elle est aussi bien connue à New-York qu'à Montréal. Mme Blanchard fut très applaudie dans plusieurs grand-airs d'opéra, entre autres, le grand air de la "Reine de Saba" de Gounod; "Souvenir du jeune âge"; "Viens avec nous petits", extrait de la "Vivandière" Mme Blanchard a été surtout très goûtée dans "La poupée chérie". Mme Blanchard est sans contredit une grande artiste et ces lauriers qu'elle gagna par ses tournées et l'opéra qu'elle composa en firent une vedette des plus en demande.

M. Marcel Saucier violoniste de concert bien connu dans le monde musical nous fit entendre les pièces suivantes: "Idylle" de Emo; et "Tango Jalousie" de Gade. M. Marcel Saucier est un violoniste consommé; ses multiples occupations soit dans l'enseignement ou comme compositeur, pianiste, chef d'orchestre, directeur musical, jury de l'Université, en ont fait un artiste aimé et goûté du public.

M. J. Avila Duchesnay, pianiste, accompagnait tous les artistes, il est remarquablement doué, et accompagnateur accompli et recherché. Il a collaboré directement au succès de son frère Wilfrid. Ses harmonisations sont des modèles du genre. Il exécuta au piano les pièces suivantes: "Danse caractéristique" de Godard; "Danse des Vagabonds", sa propre composition "Ballade de Concert" et la "Serenade de Morsecowsti". Il fut très aimé du public.

Après une courte intermission durant laquelle les organisateurs distribuèrent de la bonne tire canadienne à tous les assistants. Nos artistes revinrent de nouveau au programme dans le même ordre.

M. Jos. Desjarlais chanta "Le rêve passe" "Les sanglots de Pallas". Il fut de nouveau très applaudi.



M. Wilfrid Duchesnay chanta "Elle est toujours derrière", "Marie ta fille" Botiel, "Après de ma blonde" et dut revenir saluer la foule plusieurs fois avant de reprendre le chemin des coulisses, comme on le rappelait toujours il chanta "Sur le chemin des Ecoiliers" un des succès de Jean Clément.

Mme Flor Blanchard, chanta de très jolies pièces dans son deuxième groupe. Ainsi que M. Marcel Saucier qui exécuta des pièces des grands maîtres. Il fut très applaudi dans "Gerdas" de Monty.

Un groupe d'amateurs rendirent avec beaucoup de succès et de talent deux comédies lesquelles furent très goûtées.

M. Lachance invita ensuite Mgr Jobin à dire quelques mots. Il remercia les organisateurs de cette belle soirée, une des plus belles ajoutait-il jamais donnée à Varennes.

Il remercia les officiers de l'Amicale du choix des artistes et des pièces exécutées et du magnifique succès obtenu et en formulant le vœu que l'on fasse revenir à Varennes les Artistes Métropolitains; qui dit-il ont su si bien les intéresser.

Après le concert M. Raoul Dubois invita les artistes à une réception intime qui fut donnée en leur honneur et à laquelle assistait près de 75 personnes. Il va sans dire que nos artistes ont dû se faire entendre de nouveau.

M. Raoul Dubois s'est révélé un organisateur extraordinaire puisqu'il avait retenu les services d'un autobus de la Provincial Transport pour transporter les personnes de Montréal qui étaient venues à ce concert. L'autobus était littéralement rempli.

En somme ce fut un concert qui restera mémorable dans Varennes; et le succès fut complet sur toute la ligne tant qu'au point de vue financier qu'artistique.

Arthur Pâquet

TRANSPORT GENERAL
PAR CAMION
Service rapide

ST-JUSTIN, P. Q.
Tél.: 902 s 1-4.

LE SALVIFLORE



Le SALVIFLORE est un tonique contre les menstrues, Règles en abondance, Règles languissantes, Retour de l'âge.

Combien de femmes et de filles souffrent de ces maladies-là. C'est un remède recommandable que chaque famille doit avoir constamment sous la main.

PRIX: un traitement \$3.00; la bouteille de 20 onces.

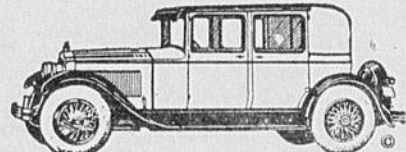
Mme LOUIS ALARIE,
SAINT-JUSTIN, QUE.

Tél.: 902 s 4.

Lionel BRISSETTE

TRANSPORT GENERAL
PAR CAMION
Prix modérés
SAINT-JUSTIN, P. Q.

TAXI



Nap. S. De Carufel & Fils

Autos et voitures pour Mariages, Baptêmes, Etc. — Voyages à longue distance.

SERVICE RAPIDE — JOUR ET NUIT
TEL.: 29 MASKINONGE, P.Q.

Joseph Mercure

MARCHAND DE NOUVEAUTES
Assortiment considérable et varié dans tous les départements à des prix très modérés.
ST-BARTHELEMI, P. Q.

Pour vos achats et réparations de moulins à coudre veuillez donc vous adresser à un homme de 40 années d'expérience.

S. DESCOTEAUX

GERANT
SINGER SEWING MACHINE CO.
500 rue des FORGES
TROIS-RIVIERES, P. Q.
TEL.:394

Camille Tousignant

REPRESENTANT POUR LE COMTE
LOUISEVILLE, P. Q.

TEL. BELL: 197 S. 31

Richard Lessard, B. C. L.

NOTAIRE
Argent à prêter, Règlements de successions, Assurances, Collection.
STE-URSULE, P. Q.

Tél. 2

"SALON THERESE"

DIPLOMEE DE MONTREAL
Permanents avec ou sans machine — Ondulations de tous genres.

Thérèse Sarrazin

St-Barthélemi, Qué.

Couture! Couture!

Mme Théo Philibert s'occupe de couture de toutes sortes, soit pour costumes, robes, manteaux, collets de fourrures, etc.; avec linge neuf ou usagé.

Spécialité: Reconfecion de pardessus pour hommes, mackinaws de tout genre, etc.

Mme THEO. PHILIBERT,
St-Justin, Qué.

**Bienvenues
Partout**

SWEET CAPORAL
Cigarettes

En gais cartons de 50, de 100, de 200,
pour les Fêtes

Cigarettes
SWEET CAPORAL

"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé."

St-Gabriel

VA ET VIENT:—

M. Guy Tousignant étudiant en 10^e année au collège St-Viateur de Montréal, de passage chez sa mère Mme Tousignant récemment. M. Tousignant a été nommé brigadier au collège ces jours derniers. Nos félicitations.

Mlle Hélène Lafrenière sera à Montréal et Ottawa la semaine prochaine.

M. et Mme Gabriel Lemire à Cornwall ces jours derniers; ils ont eu l'honneur d'être parrain et marraine.

PARTIE DE CARTES:—

Mardi le 26 novembre avait lieu en la salle du couvent des Rvdes SS. de Ste-Anne, une partie de cartes organisée par les dames et au profit des pauvres. Cette soirée fut un franc succès, au delà de 120 dames et demoiselles y prirent part. Nous avons entendu le choeur de chant des élèves, la Rvde Sr Joseph de Bethléem, Mlle Jacqueline DeBlois, pianiste.

Le prix de présence fut gagné par Mme Joachim Poitras. Mme Joseph Plante présidente et organisatrice remercie toutes les personnes qui ont contribué à cette soirée. M. le curé est venu nous souhaiter la bienvenue puis se retira.

CONFERENCE:—

Jeudi le 28 novembre devant un auditoire de quelques centaines de personnes, Mlle F. St-Louis est venue donner une conférence qui fut très intéressante et instructive. Mlle St-Louis est infirmière et conférencière, elle fut présentée au public par le Dr Lionel Brissette.

SOIREE RECREATIVE:—

Vendredi dernier avait lieu une soirée récréative organisée par M. Tom Wallace. Nous avons entendu les artistes suivants: Mlles Antoinette, chanteuse; Noella, dans une rumba; M. Labelle et sa soeur musicale; M. Kirley dans un tap dance; M. Goupil avec son accordéon-piano. Le maître de cérémonie était Bozo.

Au cours de la soirée il y eut tirage de 5 cadeaux donnés par M. Tom Wallace et O. Bellemare, représentant des Produits Familex. Les personnes chanceuses furent Mme Alfred Paquin, Annette Morin, M.M. Jérôme Tessier et Albert Turenne. Mlle Morin gagna un dollar don de M. O. Bellemare.

La semaine prochaine d'autres prix seront de nouveaux tirés au sort. Cette soirée a lieu à l'hôtel de ville. Bienvenue à tous.

HEUREUSE GAGNANTE:—

Mlle Laura Gagné est heureuse d'annoncer que la gagnante du tirage d'une robe de bébé est Mme Hormidas Rainville de St-Félix de Valois. Nos félicitations.

SEANCE:—

Samedi le 30 novembre eut lieu en la salle de l'Académie une séance donnée par les Anciens du collège sous la direction de M. l'abbé Alp. Lefebvre, aumônier, Rvd Frère Emilien, directeur artistique, et M. Wilbrod Desrosiers, président de l'Amicale.

Parmi les artistes on remarquait: M.M. J.-M. Lessard, M. Armstrong, Guy Farley, A. Plante, L. Morin, Y. Comeau, G. LeBrun, R. Dubeau, L. Robert, M. Beausoleil. Au cours de la soirée, il y eut chant par les Anciens accompagnés au piano par M. l'abbé Alp. Lefebvre, aumônier.

Renseignements d'une mère chrétienne à sa fille de 18 ans

Irradiation de l'Heure catholique, poste C K A C, Montréal, 1.00 p.m., le 24 décembre 1939, sous les auspices du Comité des Oeuvres catholiques de Montréal. Porte-parole: le révérend père Georges Robitaille, S.J., Sault-au-Récollet.

LE POINT D'INTERROGATION de M. l'abbé Germain est un essai de pé-

dagogie pastorale sur le problème de la pureté. "Il n'est pas facile, observe Pascal, de parler chastement de la chasteté." La tâche néanmoins s'impose, et d'autant plus précieux sont les guides de tout repos; M. l'abbé Germain est certes un des plus surs.

Canadien, au fait de notre situation, des difficultés qu'il y a à mettre à la portée de jeunes esprits, les données principales qui expliquent la transmission de la vie humaine, il a pu tourner avec un rare bonheur les difficultés de l'entreprise. L'imprimatur donné par Son Eminence le Cardinal Villeneuve assurerait déjà aux plus dé- fiantes qu'il a réussi dans sa tâche.

L'écueil de ce genre d'ouvrage est de savoir allier la délicatesse à la franchise, l'information sérieuse à la réserve de l'expression. Le travail de M. l'abbé Germain concilie ces qualités. Il apporte en effet plus qu'une information pertinente, il propose et stimule l'éducation chrétienne de la pureté, l'âme est invitée à aborder le problème comme à le quitter sur une prière; l'exposé technique se relie aux dogmes les plus vénérables et les plus purifiants. L'amour humain, pour tout dire, est replacé dans l'ensemble de la vie humaine qui lui donne sa mesure et fixe ses valeurs diverses.

Un sens pédagogique averti a présidé à l'organisation du volume et doit en assurer l'efficacité. C'est dire qu'un tel ouvrage ne se lit pas, ne s'aborde pas au hasard; il faut le prendre en son entier, du début à la fin, lisant jusqu'aux appendices; on éprouvera alors ses mérites rares: la franchise robuste et sereine, à la fois large et sévère qui, hardiment, voudrait modeler les âmes sur le type de l'Immaculée, elle-même si avertie et si pure. Pas le moindre trouble ni scrupule, pas le moindre restriction tatillonne ou peureuse, mais une aire de liberté, de larges espaces, d'équilibre apaisant, sous le regard du Créateur et de la Vierge.

L'ouvrage s'adresse avant tout non aux jeunes filles elles-mêmes, mais aux mères de famille et aux éducatrices de jeunes filles. Plus d'une d'ailleurs a exprimé à l'auteur sa gratitude motivée; il ne pouvait souhaiter éloges plus encourageant.

L'auteur a estimé que son livre, à l'occasion, pourrait être remis prudemment par les éducatrices aux jeunes personnes, dont elles voudraient achever l'information. L'accord sur cet emploi sera difficilement unanime. L'expérience individuelle seule peut décider en chaque cas; seule, elle peut apprécier en toute prudence la maturité, l'équilibre moral et nerveux des jeunes âmes qu'on veut aider. Des informations prématurées insuffisamment graduées risqueraient de froisser pour longtemps. Même la lumière peut blesser.

M. l'abbé Germain a remis aux éducatrices un ouvrage excellent. Utilisé avec intelligence, dans l'esprit de docilité surnaturelle qui l'a inspiré, il peut les éclairer et, au besoin, les hausser aux délicatesses toute surnaturelles de leur tâche.

L'exemplaire, \$1.10, franco, chez les principaux libraires et chez l'auteur, 680 bis, Chemin Ste-Foy, Québec.

Statistique de la Métropolitain

A moins que des développements défavorables ne se produisent, au cours des deux derniers mois de 1940, les détenteurs de polices industrielles de la Metropolitan Life Insurance Company, au Canada, auront joui de la plus basse fréquence de mortalité jamais connue, au cours d'une année. Jusqu'à la fin du dixième mois, la fréquence de la mortalité, pour cette partie de l'année écoulée, accuse une

amélioration de 4.2% sur les chiffres de l'année passée. C'est ce que font connaître les statisticiens de la Compagnie.

L'année a été marquée par une mortalité moins élevée qu'en 1939, dans le cas des quatre principales maladies contagieuses de l'enfance de même que dans le cas de l'influenza, de la pneumonie, de la diarrhée et de l'entérite, de l'appendicite et des affections puerpérales. C'est surtout dans le cas de la pneumonie que la diminution a été accentuée, car les chiffres sont de 20.9% inférieurs à ceux de 1939, pour la même époque.

La fréquence de la mortalité par tuberculose, au cours du mois d'octobre, a été beaucoup moins élevée que celle du même mois de l'année dernière. En conséquence, la fréquence de la mortalité, pour la période de l'année écoulée, fréquence qui s'était élevée au-dessus de celle de 1939, est maintenant au même niveau que celle d'il y a un an. La diminution la plus marquée dans la fréquence de la mortalité, pour le mois d'octobre, se manifeste dans la Province de Québec.

Les suicides ont quelque peu diminué, cette année, mais la quantité des homicides est d'une fraction plus élevée qu'elle ne l'était l'an dernier. Les décès produits par accident, en tant qu'il s'agit d'un groupe de sinistres, ont été plus nombreux qu'en 1939, bien qu'il y ait eu une minime diminution dans la mortalité due à des accidents d'automobile.

RECETTES

Conservation des fleurs

Lorsque les vases sont pleins de fleurs, la chaleur de l'appartement, le manque d'air et de lumière, les flétrissent extrêmement vite. Il suffit alors, pour les conserver fraîches, de mettre deux ou trois morceaux de sucre dans le vase rempli d'eau.

Pour assainir une maison malsaine

La chaux vive a la propriété d'absorber l'odeur mauvaise et moisie des bâtiments vieux et malsains. En plaçant donc dans les différentes pièces des vases remplis de chaux vive, la mauvaise odeur disparaîtra.

● Journée agricole des anciens élèves de l'école d'agriculture de St-Barthélemi et des membres des sept cercles des "Jeunes Agriculteurs" de la région agronomique de Joliette.



On remarquait dans le groupe: Rév. J.-W. Pomerleau, directeur de l'école; M. Anthime Charbonneau, agronome régional; M. G.-E. Foucher, agronome de Berthierville-Sud; M. François Boulais, directeur de cercles de jeunes; M. l'abbé Albert Bilodeau, aumônier de l'école; M. Cuthbert Brousseau, agronome, professeur; M. Raoul Dumaine, professeur avicole de l'école; M. Ant. Montambault, horticulteur; M. l'abbé Ant. Riopel, vicaire à St-Cuthbert; M. l'abbé Hermas Lavallée, vicaire à St-Damien et aumônier de cercle; M. l'abbé Paul Toupin, vicaire à St-Émilie et aumônier de cercle; M. l'abbé Gaston Malo, vicaire à St-Norbert.